

Rapport du

MINISTÈRE

de la

CITOYENNETÉ

et de

L'IMMIGRATION

1958 - 1959

L'Imprimeur de la Reine, contrôleur de la papeterie

Ottawa, 1960

Prix: 50 cents

76963 - 8 - 1

Prix: 50 cents N° de catalogue Ci 1 - 59F

En vente chez l'Imprimeur de la Reine,

Ottawa, Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

État financier

Direction de la citoyenneté canadienne

Aide aux organisations communautaires

Documentation

Activités des groupes et organisations ethniques

Développement du sens civique chez les Canadiens

Le carillon de la Tour de la Paix

Direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne

Tableau 1 - Enregistrement de la citoyenneté au cours des douze dernières années

Tableau 2 - Répartition par province des personnes admises à la citoyenneté canadienne, 1957 et 1958

Tableau 3 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon la période d'immigration et la province de résidence

Tableau 4 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le pays d'allégeance antérieure, 1957 et 1958

Tableau 5 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le pays d'allégeance antérieure et la période d'immigration

Tableau 6 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon l'âge, le sexe et la période d'immigration.

Tableau 7 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon l'état matrimonial, le sexe et la période d'immigration

Tableau 8 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne en 1958, selon le pays d'allégeance antérieure et le sexe, la citoyenneté du conjoint étant mentionnée dans le cas de personnes mariées

Tableau 9 - Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le groupe professionnel et la période d'immigration

Direction de l'immigration

Législation

Politique à l'égard des non-immigrants

Placement et établissement

Plan d'indemnité de passage

Domestiques en provenance des Antilles

Réfugiés hongrois

Assistance familiale aux immigrants et aux personnes rentrant au Canada à demeure

Activités du Service mobile

Activités du Service à l'étranger

Immigration des réfugiés

Accords fédéraux - provinciaux

Tableau 1 - Immigrants venus au Canada, 1852 - 1958

Tableau 2 - Immigrants par groupes d'âge, selon le sexe et l'état matrimonial, 1958

Tableau 3 - Origine ethnique des immigrants, par province de destination, 1958

Tableau 4 - Origine ethnique des immigrants, 1925 - 1958

Tableau 5 - Origine ethnique des immigrants, par pays de citoyenneté, 1958

Tableau 6 - Origine ethnique des immigrants, par pays de dernière résidence permanente, 1958

Tableau 7 - Emploi projeté, selon l'origine ethnique, pour les immigrants, 1958

Tableau 8 - Emploi projeté pour les immigrants, par province de destination, 1958

Direction des affaires indiennes
Développement économique
Chasse et pêche
Bien-être social
Éducation
Réserves
Successions indiennes
Effectif des bandes
Caisse de fiducie et annuités
Génie et construction
Situation par province
Noms et emplacements des agences indiennes
Tableau statistique des affaires indiennes

Tableau 1 - Population indienne, 1949, 1954 et 1958

Tableau 2 - Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province

Tableau 3 - Dépenses ordinaires, 1958 - 1959

Tableau 4 - Prêts provenant de la caisse renouvelable, année terminée le 31 mars 1959

Tableau 5 - Fonds de fiducie des Indiens, recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1959

Tableau 6 - Éducation des Indiens - Total des dépenses 1958 - 1959

Tableau 7 - Programme de construction de maisons 1958 - 1959

Tableau 8 - Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement, classées selon le nombre de salles de classe régulières

Tableau 9 - Statistique des écoles indiennes, par province, au 11, janvier 1959

Tableau 10 - Répartition, selon le cours, des élèves indiens

Tableau 11 - Nombre de professeurs chargés de la formation professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, au 31 décembre 1958

Tableau 12 - Inscription aux externats indiens, par province, au 1er janvier 1959

Tableau 13 - Inscription aux écoles indiennes saisonnières, par province, 1958

Tableau 14 - Inscription aux écoles dans les hôpitaux pour les Indiens, par province, au 1er janvier 1959

Tableau 15 - Pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens, par province, au 1er janvier 1959

Tableau 16 - Pensionnaires d'internats fréquentant les écoles non indiennes, par province, au 1er janvier 1959

Tableau 17 - Externes fréquentant les pensionnats indiens, par province, au 1er janvier 1959.

Tableau 18 - Inscription des élèves indiens de langue française aux écoles indiennes du Québec, au 1er janvier 1959

Tableau 19 - Élèves non indiens inscrits aux écoles indiennes, au 1er janvier 1959

Tableau 20 - Détail de l'inscription des élèves indiens, 1958 - 1959

Tableau 21 - Pensionnaires d'internats indiens, classés selon le culte, par province, janvier 1959

Direction des Affaires indiennes

Directeur: H.M. Jones

L'intégration rapide des Indiens du Canada dans la vie économique et sociale du pays a été, au cours des dix dernières années, l'un des aspects les plus encourageants des Affaires indiennes.

Un plus grand nombre d'Indiens prennent aujourd'hui des emplois à l'année longue, qui leur assurent des revenus réguliers. Les progrès industriels réalisés dans le nord ont donné lieu à de nombreuses occasions d'emploi. Dans les régions plus au sud, beaucoup d'Indiens ont émigré vers des centres urbains et y ont trouvé des emplois satisfaisants. D'autres ont tiré avantage de la demande constante qui existe à l'égard des ressources naturelles situées dans leurs réserves ou à proximité de ces dernières.

Depuis une dizaine d'années, l'éducation dont profitent les Indiens, favorise leur intégration sur le plan économique et social. L'augmentation marquée du nombre d'étudiants indiens qui reçoivent de l'instruction soit à l'échelon élémentaire ou secondaire, soit dans les métiers ou les professions, est significative. En effet, le nombre de ces étudiants est passé de 23,285, en 1948 - 1949, à 38,836, en 1958 - 1959, ce qui représente une augmentation de 15,551. Toutes les fois qu'il y a possibilité, et après consultation avec les parents, les autorités font les arrangements nécessaires pour que les étudiants indiens puissent fréquenter des écoles non indiennes. Le nombre des étudiants indiens inscrits dans ces dernières écoles a augmenté de 1,406, en 1948 - 1949, à 8,186, en 1958 - 1959.

Des mesures législatives ont permis aux Indiens de participer à diverses prestations d'assistance sociale dont bénéficient les autres Canadiens, comme les prestations de sécurité de la vieillesse, l'assistance-vieillesse, les allocations aux aveugles et celles accordées en vertu de la Loi sur les invalides. Les Indiens ont été amenés, en outre, à participer de plus en plus aux programmes de bien-être social des provinces ou des organisations particulières. On a réalisé des progrès considérables dans l'établissement d'un système de secours direct pour les Indiens, comparable à celui qui existe dans les collectivités non indiennes. La construction de plus de 10,000 maisons dans les réserves indiennes, depuis 1948, a contribué à relever le niveau de vie en maints endroits.

En 1951, la Loi sur les Indiens a été modifiée de façon à permettre aux Indiens la consommation de boissons alcooliques dans les endroits publics pourvu que leur province en fasse la demande. Ce droit a été accordé aux Indiens de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Manitoba, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. A la suite de réunions auxquelles participaient des représentants indiens, la Loi sur les Indiens a de nouveau été modifiée en 1956, pour permettre à ces derniers la consommation de spiritueux dans la réserve, si les membres optaient en ce sens par un vote local. Le 6 novembre 1958, l'Ontario reconnaissait aux Indiens le droit de décider s'ils voulaient des spiritueux dans leurs réserves.

L'organisation locale n'a pas cessé de se perfectionner dans les réserves indiennes. Les conseils de bande, les cercles de ménagères, les associations de jeunesse et d'autres organismes ont contribué à l'amélioration de la situation économique et sociale. Le programme de formation de chefs, entrepris en 1954, s'est révélé des plus heureux. Ce programme a pour but d'aider un groupe d'Indiens, choisis pour leurs qualités naturelles de chefs, à reconnaître et à

comprendre les problèmes particuliers qui se posent dans les réserves et, partant, de leur permettre de jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration des conditions de vie dans les réserves indiennes.

La population indienne a passé de 136,407, en 1949, à 174,242 à la fin de 1958, et cette augmentation substantielle de 37,835 ou 27.7 p. cent, reflète bien l'amélioration générale des conditions de vie chez les Indiens.

Conseils de bande

Les conseils des bandes indiennes ressemblent, par leur structure et leurs attributions, aux conseils municipaux. Ils détiennent des pouvoirs bien définis et assument certaines responsabilités, aux termes de la Loi sur les Indiens. Ils peuvent édicter des règlements administratifs portant, par exemple, sur l'hygiène, la répartition des zones, les travaux publics, l'observation des lois et le maintien de l'ordre, la conservation du gibier et d'autres questions de nature locale. Ils détiennent également certains pouvoirs en ce qui a trait à l'attribution des terres, aux conditions imposées aux membres de la bande, à la cession ou à la location des terres de la réserve, aux prévisions budgétaires et à l'affectation des fonds de la bande. Lorsqu'ils ont atteint un degré suffisant d'expérience, les conseils peuvent obtenir le droit de publier des ordonnances permettant de prélever des fonds par l'imposition de taxes et de droits sur les permis et de dépenser, dans l'intérêt des bandes, les sommes d'argent ainsi prélevées.

On estime que deux bandes indiennes sur trois élisent leur conseil selon le mode d'élection prévu par la Loi sur les Indiens. Ces conseils de bande se composent d'un chef seulement, et d'un conseiller par chaque groupe de cent membres. Les autres bandes préfèrent s'en tenir aux coutumes traditionnelles dans le choix de leur conseil. Il est à signaler qu'en raison des modifications qu'elles ont subies, plusieurs de ces coutumes se rapprochent aujourd'hui sensiblement du système électif. Au cours de l'année, dix bandes ont adopté ce dernier système.

En 1958 - 1959, les conseils de bande ont édicté quarante-deux règlements portant sur la circulation, la prévention des désordres de la conduite et des dommages à autrui; la destruction des ordures ménagères et des déchets, la réglementation des allées et venues des marchands ambulants et des colporteurs, l'extirpation des mauvaises herbes, l'aménagement et l'entretien des salles de toilette et des cabinets d'aisance; la régie des systèmes d'approvisionnement en énergie électrique et en eau; la conservation, la protection et l'aménagement des ressources poissonnières; la construction et l'entretien des clôtures de démarcation; la délivrance de permis pour le commerce et l'exercice de métiers, et l'utilisation des sommes d'argent perçues en vertu des règlements régissant les permis. En ce moment, vingt-cinq bandes sont autorisées à édicter des règlements portant sur des questions d'argent.

Les bandes qui ont adopté le système électif ont tenu 167 élections. Cinquante-cinq femmes agissent à titre de conseillères; trois remplissent les fonctions de chef. Cinq femmes ont été élues conseillères, selon les modes de procéder en usage dans leur bande.

Développement économique

Une nouvelle division, créée pour s'occuper uniquement des questions relatives au développement économique, accordera une attention particulière aux problèmes suivants: l'embauchage des Indiens; l'avancement de l'agriculture et de l'élevage des bestiaux; le développement des entreprises commerciales, des industries et de l'artisanat pratiqués à domicile; les prêts provenant de la caisse renouvelable; l'application de la Loi sur les terres destinées aux anciens combat-

tants; le programme de placement des Indiens; l'administration des ressources en fourrure, en poisson et en gibier, et l'aide fournie aux Indiens pour l'exploitation des ressources naturelles situées à la portée de leurs réserves. Il sera maintenant possible de donner plus d'ampleur aux travaux qui s'effectuent dans ces domaines et d'élaborer de nouveaux programmes d'activité.

Programme de placement

Le but de ce programme est de mettre les Indiens à même de profiter des occasions d'emploi qui se présentent dans les centres urbains ou à la campagne, et de les aider à s'orienter vers de nouvelles carrières.

Le Service national de placement joue un rôle essentiel à cet égard, en plaçant des groupes d'Indiens dans des centres ruraux comme dans l'agriculture, la construction de routes, les opérations forestières, les entreprises d'exploitation minière ou autres situées dans des régions reculées. Il s'intéresse aussi de très près au placement, dans des emplois spécialisés, d'Indiens soigneusement choisis qui possèdent les qualités requises pour l'établissement dans des centres urbains.

Placement dans les centres urbains

Le programme de placement sur le plan individuel, inauguré l'an dernier, a été élargi durant l'année 1958 - 1959. Deux agents de placement, nommés à North-Bay et à Québec respectivement, ont été ajoutés à ceux de Vancouver, Edmonton, Winnipeg et Toronto.

Dans les quatre premières régions où le programme a été mis en oeuvre, 262 des 381 personnes placées depuis son inauguration en 1957, occupent aujourd'hui des emplois permanents. Quatre-vingt-trois autres étaient dans l'attente d'un emploi ou suivaient des cours de formation professionnelle, à la fin de l'année financière. Les responsables de ce programme ont accordé leur attention au choix judicieux des candidats plutôt qu'au nombre de placements effectués.

Un agent de placement sera nommé pour la Saskatchewan et un autre pour les provinces Maritimes en 1959 - 1960, et l'on se propose de donner encore plus d'ampleur à ce programme d'activité.

Conditions et possibilités d'emploi

Les Indiens continuent d'occuper en majorité des emplois saisonniers. Dans certains domaines, notamment celui de la construction, on a employé beaucoup plus d'Indiens en 1958 - 1959 que l'année précédente et pour des périodes considérablement plus longues.

Les diverses entreprises qui ont fourni de l'emploi aux Indiens sont mentionnées dans la section intitulée "Situation par province", ainsi qu'à d'autres endroits du présent rapport. Il convient de souligner, entre autres, le recrutement dans la partie nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, de quelque mille travailleurs que le Service national de placement a envoyés travailler à la culture de la betterave à sucre dans le sud de l'Alberta; l'emploi au Manitoba d'un nombre considérable d'Indiens dans l'industrie de la betterave, actuellement en voie d'expansion; les deux vastes programmes de traçage de routes dans la région de Fort-Rae (T.-du-N.-O.), exécutés sous la direction de l'agence de Yellowknife, en collaboration avec le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et le ministère des Travaux publics, et grâce auxquels \$100,000 ont été versés à quelque 200 travailleurs indiens; l'embauchage d'Indiens pour l'exécution de travaux d'hiver dans les parcs nationaux de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, où l'on espère que quelques-uns seront retenus pour les travaux d'été; et l'emploi d'un grand nombre d'Indiens dans les travaux de déblaiement pour le traçage de routes, qui ont été effectués en Alberta et en Saskatchewan, con-

jointement avec le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, en exécution des programmes de l'Administration fédérale et des provinces pour la construction de routes facilitant l'accès aux ressources naturelles.

Un nombre croissant d'Indiens sont embauchés dans l'industrie minière, surtout par la « International Nickel Company », à Thompson (Manitoba) et la « Iron Ore Company », à Schefferville (P.Q.).

On fait actuellement le relevé de la main-d'oeuvre disponible dans certaines réserves choisies, situées dans des régions où s'annoncent des projets de grande envergure. La Direction des affaires indiennes a effectué vers la fin de l'année une étude expérimentale portant sur les effets pour les Indiens de la mécanisation des industries de la pêche et du bois en Colombie-Britannique.

Prêts provenant de la caisse renouvelable

La caisse renouvelable a été fortement mise à contribution par les Indiens des réserves qui ont besoin de crédit pour des entreprises de tous genres. Ces emprunts ont été utilisés pour l'achat d'outillage agricole et la mise en culture de terrains; l'achat de bétail; l'achat d'engins de pêche y compris les machines marines et les appareils pour les travaux de pêche commerciale; de bateaux de pêche; de moteurs hors-bord; de camions et d'autobus scolaires, ou encore pour la mise sur pied d'entreprises d'exploitation forestière ou autres. La caisse a approuvé cette année 109 emprunts, formant un total de 8 134,926.45, en comparaison de 131 prêts représentant \$181,554.21 approuvés l'an dernier.

Le 31 mars 1959, la caisse renouvelable d'un million de dollars avait en disponibilité \$512,803.80 pour des prêts aux Indiens. Le solde dû sur les emprunts s'élevait à \$446,610.59 comprenant 535 comptes, alors que 546 emprunteurs devaient \$465,679.34 à la même date de l'année précédente.

Rétablissement des anciens combattants indiens

Dix-neuf subventions ont été accordées durant l'année, comparativement à vingt et une l'année précédente et à trente-sept en 1956 - 1957, ce qui porte à 1,577 le nombre des subventions accordées depuis 1945. Ces subventions dont le montant global a été de \$3,606,467.99 ont été utilisées comme il suit:

Terrains et édifices	\$316,235.58
Matériaux de construction	1,720,565.77
Défrichage	84,907.64
Bétail et matériel d'exploitation	1,018,701.98
Matériel d'exploitation forestière	19,665.14
Engins de pêche commerciale	210,183.82
Matériel pour l'élevage d'animaux à fourrure	34,875.85
Appareils domestiques	201,331.21
...	\$3,606,466.99

Jusqu'ici, 798 anciens combattants ont été avisés qu'ils étaient aptes à obtenir le titre incontesté à tous les biens acquis par eux grâce aux subventions obtenues.

Subventions agricoles

Au total, \$4,575 ont été accordés en subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes, et l'on a attribué une somme de \$1,354 en prix aux gagnants de concours d'amélioration des habitations et des jardins.

Des cultivateurs indiens ont reçu de l'aide pour l'achat de bétail pour l'élevage, de graines de semence, de graines de jardin, d'engrais chimiques, de pommes de terre de semence et, dans certains cas, de matériel d'exploitation agricole ou d'outillage de jardin. Ces montants ont été fournis en général à titre de prêts remboursables, ou moyennant un

versement initial effectué par le cultivateur.

Artisanat

La fabrication d'articles d'artisanat, à temps partiel, constitue une importante source de revenus supplémentaires pour la famille indienne. On sait cependant, par expérience, qu'en général la fabrication artisanale à plein temps ne fournit pas aux Indiens des revenus suffisants. La Direction des affaires indiennes a effectué de temps à autre des enquêtes partielles en vue de déterminer quels sont les moyens les plus aptes à assurer la préservation de l'artisanat indien, et dans quelle mesure il convient d'aider relativement à la production et à la vente de ces objets.

On estime que la valeur de la production totale des articles d'artisanat fabriqués par les Indiens l'an dernier a dépassé \$438,000. Ce chiffre soutient la comparaison avec le montant estimatif minimum révisé de \$378,000, pour 1957 - 1958, lequel comprenait les articles fabriqués par les Indiens pour leur propre usage. Le Service de l'artisanat a rempli des commandes, évaluées à \$10,012, d'articles provenant des diverses réserves, notamment de Pierreville et de l'île Manitoulin.

La vente, sans profit, de quelque 5,930 pièces de vêtements pour les hôpitaux, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a rapporté la somme de \$11,837. De ce montant, une part d'environ \$2,900 a été versée aux membres des cercles de ménagères qui ont confectionné ces articles.

Chasse et pêche

Le programme de reconstitution et de gestion des ressources en fourrure, pour le bénéfice des Indiens, s'est poursuivi en collaboration avec divers organes administratifs provinciaux ou territoriaux, en vertu soit de contrats officiels comme au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario, soit d'entreprises spéciales dans la province de Québec, ou encore d'arrangements non officiels conclus sur une base de collaboration, dans d'autres régions. A la suite d'enquêtes minutieuses menées conjointement avec les provinces intéressées, l'entente avec la Saskatchewan a été modifiée de façon à comprendre d'autres entreprises d'exploitation comportant la répartition des dépenses, et une entente supplémentaire a été conclue avec le Manitoba pour la reconstruction, d'après des plans améliorés, des structures de contrôle des eaux à la réserve de repeuplement de Summerberry. La reconstitution de cette région, de laquelle il est possible de tirer 250,000 peaux annuellement, contribuera dans une grande mesure à améliorer la situation économique des Indiens de la région de Du Pas qui vivent encore de piégeage.

La diminution des occasions d'emploi durant les mois d'hiver a produit une augmentation correspondante du nombre d'Indiens qui ont pratiqué la chasse, le piégeage ou la pêche. Lorsque les résultats de la saison auront été définitivement classifiés, on constatera une augmentation des prises à l'égard de presque tous les animaux à fourrure, mais surtout du castor, qui demeure le plus important de tous ces animaux comme source de revenus et d'alimentation. Malgré certains revers d'ordre local, tels que les ravages causés par la maladie, en 1951 - 1952, dans la partie occidentale de la région de Patricia en Ontario, et dans le nord-est du Manitoba, la population des castors continue d'augmenter. En Ontario, où la production a été de plus de 100,000 peaux durant les six dernières années, on a atteint cette année le chiffre record de 140,371 peaux. Au Manitoba, les prises ont dépassé 30,000 peaux; en Saskatchewan, elles ont de nouveau dépassé 40,000. Québec a également dépassé ce dernier chiffre, et 20,360 de ces peaux provenaient des régions contrôlées. Toutes ces peaux ont été vendues pour le compte des Indiens et leur ont rapporté \$267,271.80. En plus de l'argent, chaque castor fournit au moins dix livres de viande très appréciée. La production a été tout aussi élevée dans les autres endroits où l'on a utilisé les mêmes méthodes d'aménagement.

Le programme de transplatement de castors pour la côte nord du Québec s'est terminé par le transport de 169 bêtes dans de nouveaux endroits, ce qui a porté à plus de 800 le nombre de castors lâchés dans cette région. Sur l'avis de biologistes, qui estimaient que le danger d'une reprise de la tularémie avait passablement diminué, on a entrepris un programme de transplatement de castors dans l'Ontario.

L'abaissement du niveau des eaux dans les provinces des Prairies a continué à faire diminuer le nombre de rats musqués. Cependant, comme cela s'est produit surtout dans la région agricole, la situation économique des Indiens n'a pas souffert autant que si les eaux avaient baissé dans les régions de conservation des animaux à fourrure. Les réserves spéciales pour le repeuplement du rat musqué dans le delta de la rivière Saskatchewan semblent avoir repris depuis l'an dernier, alors qu'en raison du peu d'abondance de ces bêtes, on avait dû défendre le piégeage ou le restreindre à un degré minimum dans toutes les réserves de rats musqués, sauf celle de Sipanok. La reconstruction des structures de contrôle des eaux à Summerberry devrait accélérer le retour à des conditions plus normales. Dans la réserve de Sipanok du ministère, il s'est fait énormément de piégeage depuis cinq ans; on y a dépassé de 284 le nombre limite de prises fixé l'an dernier à 30,000 rats musqués. Malgré ces prises que l'on aurait considérées comme exterminatrices il y a quelques années, on a noté une augmentation de 75 p. 100 dans la population des huttes, ce qui a permis de fixer à 50,000 la limite des prises pour cette année. Il devient de plus en plus évident que, là où des régions marécageuses ont été améliorées par le contrôle du niveau des eaux, il est nécessaire de diminuer, par un piégeage intensif, la population de rats musqués qui deviendrait trop nombreuse pour l'habitat.

La prise de la plupart des autres animaux à fourrure a été moyenne, bien que l'on ait noté de légères augmentations dans les cas de la martre, du pékan et du lynx. La production du vison a été plus considérable; il s'en est pris des quantités plus importantes qu'à l'ordinaire dans une certaine zone traversant le nord de l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ces peaux se sont vendues en saison à des prix favorables.

Le marché de la fourrure brute s'est maintenu à des niveaux légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier. Des prix très élevés ont été obtenus pour le vison lors des premières ventes, et des augmentations importantes ont été enregistrées dans les prix du lynx et du renard polaire. Le marché pour le castor et le rat musqué est bon et l'on s'attend que le prix des peaux prises en pleine saison continuera de se maintenir. Il est intéressant de noter que l'augmentation du nombre des animaux à fourrure, attribuable en partie au programme de repeuplement, a permis aux trappeurs de la Saskatchewan d'augmenter sensiblement leurs revenus l'an dernier. Bien que les Indiens retirent plus d'argent pour les peaux, il leur est encore difficile, surtout dans les régions isolées, de gagner plus que leur maigre subsistance par le piégeage, étant donné que l'augmentation continuelle des prix des denrées essentielles a plus que contrebalancé l'augmentation des prix de la fourrure.

Dans le but de stimuler la demande à l'égard des fourrures du Canada et de faire monter le prix des fourrures, le Ministère a collaboré encore cette année à l'organisation d'un programme d'exposition de pelleteries et de vêtements en fourrure, en Europe. Ce programme prend toujours plus d'ampleur, par suite de la participation plus active de diverses administrations provinciales et de l'aide apportée plus récemment par l'Association des commerçants en fourrure du Canada. Des expositions de ce genre ont été organisées au cours de l'année, non seulement en Europe, mais aux Antilles et aux États-Unis. Bien que les résultats de ces expositions ne puissent pas encore être mesurés d'après les profits

réalisés par les trappeurs ou l'industrie, il est évident que les consommateurs qui y assistent s'habituent à considérer le Canada comme le premier pays producteur de fourrures de qualité.

Sauf une exception, le gibier dont les Indiens dépendent pour leur subsistance, a continué d'augmenter. Le cerf, l'original et le wapiti sont abondants en général dans les régions de piégeage, tout comme les oiseaux des hautes terres, y compris les ptarmigans et les oiseaux aquatiques migrateurs. Le fait peut-être le plus important de l'année a été l'augmentation du lapin. On a souligné que, dans une vaste région s'étendant depuis la baie James jusqu'au Grand lac des Esclaves et aux contreforts des Rocheuses, les lapins sont dans une période de recrudescence, progressant vers le sommet de leur cycle d'abondance. Ces bêtes, qui ont été assez rares au cours des trois ou quatre dernières années, ont une importance toute particulière pour les Indiens, car elles leur permettent, dans les périodes d'abondance, d'avoir toujours de la viande fraîche à leur portée.

Le caribou de la toundra, qui seul fait exception à cette augmentation générale du gibier, se maintient toujours à un niveau précaire, bien que l'on trouve une source d'encouragement dans le fait de la survivance d'environ 20 p. cent des jeunes caribous, ce qui représente une proportion beaucoup plus proche de la normale que le chiffre de survivance des quatre ou cinq dernières années. Néanmoins, ce nombre plus considérable de jeunes bêtes n'indique nullement que l'on puisse se relâcher dans ses efforts pour conserver le caribou. Le Ministère continuera à encourager, en collaboration avec d'autres organismes, la pêche domestique comme source facultative d'alimentation. Il continuera de fournir de la viande de bison, d'original et de wapiti, par suite de la réduction du nombre de ces animaux dans les parcs nationaux. Et surtout, il poursuivra son programme d'éducation, tâchant de faire comprendre à tous les habitants du Nord l'extrême gravité de la situation.

Le poisson constitue toujours un des premiers articles d'alimentation pour les Indiens et, tout comme par le passé, le Ministère a aidé ces derniers en leur fournissant des filets et d'autres agrès de pêche. Il a organisé, en outre, quatorze entreprises de pêche domestique dans les régions où se trouve le caribou de la toundra. Les résultats de cette initiative ont été heureux, si l'on en juge par le nombre de poissons capturés, soit plus de 135,000 durant les pêches d'automne. Un autre fait encore plus encourageant, c'est que les Indiens qui ne pêchaient autrefois que pendant la période du frai, tendent aujourd'hui leurs filets même en hiver. Une enquête menée dans quinze campements de trappeurs au nord de Brochet (Manitoba), en janvier, a permis de constater que, malgré les provisions de poisson qui leur restaient à tous de la pêche d'automne, chacun avait au moins un filet à l'eau.

Le nombre des Indiens engagés dans l'industrie de la pêche commerciale a encore augmenté, notamment autour des lacs situés à l'intérieur des terres. On fournit à ces Indiens des filets et autres agrès de pêche, dont ils remboursent le prix plus tard, et on les aide à approvisionner en glace leurs entrepôts frigorifiques afin qu'ils puissent congeler immédiatement le poisson et le faire parvenir aux usines de conditionnement en excellent état.

On organise des entreprises de pêche, dont le Ministère dirige les ventes, dans certaines régions où il n'existe pas d'exploitants particuliers, où les compagnies de pêche n'ont pas aménagé d'installations de conserves ou de manutention ou, encore, où les Indiens ont besoin de services de surveillance ou autres.

Ces entreprises ont compris une pêcherie pour la truite au Grand lac des Esclaves; une pêcherie pour la laquaïche aux yeux d'or au lac Big Sandy; une pêcherie pour le saumon à Bersimis, et des pêcheries pour l'esturgeon à la baie James et en Abitibi. La pêcherie pour la laquaïche aux yeux d'or au lac Clair,

dans le parc Wood Buffalo, a été fermée à cause de la pauvreté des marchés, mais elle fonctionnera de nouveau durant la saison de 1959. L'établissement d'entreposage d'Island Lake, dont il a été question dans le rapport de l'an dernier, a été d'un grand secours pour les Indiens, leur permettant de disposer de presque un million de livres de poisson à des prix favorables. De plus, trente-cinq Indiens ont été employés à l'usine même durant la saison. Cette pêcherie a rapporté aux Indiens environ \$80,000, soit un montant à peu près équivalent à celui du piégeage. Une réalisation importante de l'année a été la réorganisation des pêcheries commerciales de la Saskatchewan en un certain nombre de coopératives locales autonomes, et la création d'une coopérative centrale de vente dont les organisations locales peuvent devenir membres.

Un nouvel entrepôt frigorifique à hauteur d'homme a été aménagé cette année, portant à quinze le nombre de ces glaciers que le Ministère fournit aux Indiens pour leur permettre de conserver les viandes de gibier ou d'animaux domestiques et le poisson. Trois autres installations frigorifiques ont été achetées par des bandes indiennes, dont une à même les fonds de la bande, une autre grâce à un prêt provenant de la caisse renouvelable, et une troisième avec les fonds recueillis au moyen d'une taxe directe sur les peaux de castor vendues pour le compte des Indiens. On doit en installer d'autres encore, principalement dans les endroits où il existe des entreprises de commerce de fourrure, ou de pêche, permettant aux Indiens de rembourser totalement ou en partie les frais de l'installation.

Aux taux où il se vend actuellement, le riz sauvage constitue un facteur important de l'économie indienne dans l'ouest de l'Ontario et la partie sud-est du Manitoba et, bien qu'à un degré moindre, ainsi que dans la région du lac Rice et de Peterborough dans la partie sud de l'Ontario. Au Manitoba, le Ministère détient trois concessions, dont la récolte se vend par soumissions cachetées, au plus offrant. Cette année, le riz provenant de ces régions a rapporté \$60,178.82 aux Indiens. Il s'est vendu à des prix variant de 40c. à 53c., suivant l'endroit de provenance. Le riz ramassé en dehors des concessions a rapporté aux Indiens un autre montant d'environ \$50,000. Dans la région de Kenora et de la rivière Rainy, en Ontario, la récolte a été exceptionnelle. On y a ramassé environ un demi-million de livres, et ce riz s'est vendu au prix de 33c. la livre en moyenne, ce qui a rapporté \$165,000 aux ramasseurs, dont la grande majorité étaient des Indiens. Les chiffres pour la partie sud de l'Ontario, où les Indiens rôtissent le riz et le vendent à plus d'un dollar la livre, ne sont pas disponibles. Toutefois, la récolte du riz sauvage a probablement rapporté de \$25,000 à \$30,000 aux bandes indiennes Rice et Mud Lake.

Bien-être

Maintenant qu'a été créée la Division du développement économique, la Division du bien-être s'occupera principalement de l'évolution de la collectivité et de l'organisation de divers programmes d'activité, du bien-être de l'enfance, des allocations familiales et autres prestations versées à diverses catégories de personnes, de la réadaptation des invalides, des secours aux indigents et du programme de construction de maisons pour les Indiens. Cette réorganisation des services permettra d'améliorer ces divers programmes d'action. La Division pourra consacrer plus de temps à la négociation, avec les provinces, d'ententes visant à étendre aux Indiens des réserves les services de bien-être social qui sont normalement fournis par les provinces.

Assistance publique

Au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1957, on avait établi dans quelques agences, à titre d'essai, un système de secours en espèces ou sous forme de bons valables pour un certain montant d'argent. L'expérience s'est poursuivie l'an dernier. L'évaluation des résultats obtenus, ajoutée à l'étude des divers programmes d'assistance publique pour les non-Indiens dans les diverses régions du Canada, ont donné lieu à l'abolition, le 1er avril 1959, de l'ancien « système de ration » qui existait depuis de nombreuses années. Dorénavant, les Indiens indigents seront admissibles à l'assistance publique à peu près aux mêmes conditions que les non-Indiens.

Les taux d'assistance ont été révisés et augmentés. Ces taux, compte tenu du coût moins élevé de la vie dans les réserves, sont comparables à ceux dont bénéficient en général les non-Indiens dans les mêmes circonstances. L'assistance est versée d'après un barème qui varie selon le coût de la vie, de façon que soient sauvegardés les intérêts des Indiens, dans les endroits reculés où le coût des denrées alimentaires est élevé.

Ces changements visent à laisser aux familles indiennes une plus grande responsabilité dans la conduite de leurs affaires, à faire disparaître autant que possible l'aspect humiliant que comporte l'assistance publique et à sauvegarder le moral et la fierté des personnes qui sont obligées de recourir à cette assistance.

Avec l'aide du Service de santé des Indiens et du Nord canadien et du Service de l'hygiène alimentaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, la Direction des affaires indiennes a publié une brochure ayant comme fondement les Règles alimentaires au Canada, pour aider les familles à tirer le meilleur profit possible de leur montant de secours.

Suit le tableau des taux ordinaires de secours mensuel, lesquels sont fournis sous réserve d'une évaluation des ressources tenant compte de tous les revenus provenant de diverses sources et autres avantages comme, par exemple, celui de pouvoir profiter des produits alimentaires de la campagne, et qui peuvent être augmentés jusqu'à concurrence des montants indiqués aux colonnes A, B, C et D en certaines circonstances spéciales, ou dans certaines localités où le coût de la nourriture est particulièrement élevé.

...	Taux ordinaires	Taux spéciaux applicables dans les régions où le coût de la vie est élevé, ou dans certaines circonstances spéciales			
...	...	A	B	C	D
Pour un adulte seul	\$22	\$25	\$28	\$33	\$38
Pour chaque autre adulte ou enfant âgé de plus de 12 ans	15	17	19	22	26
Pour chaque enfant âgé de 12 ans ou moins	12	15	16	18	21

Les montants cités ne comprennent que les frais d'alimentation; les autres nécessités, comme le logement, le chauffage et le vêtement font l'objet d'autres arrangements du Ministère.

Organisation communautaire

Les Cercles de ménagères exercent une grande activité dans plusieurs réserves. Il existe actuellement 161 groupes organisés de femmes indiennes qui s'occupent de divers genres d'activité propres à ces cercles. Elles tiennent des réunions sociales, donnent des séances d'étude sur les soins du ménage et de la famille, encouragent le développement de l'artisanat, dirigent des programmes récréatifs ou de bien-être, ou collectionnent des fonds pour aider diverses entreprises collectives.

Des déléguées de cercles de ménagères indiennes se sont réunies en congrès, le nord et le sud de l'Ontario, dans le Québec et en Colombie-Britannique, d'étudier leurs programmes d'action actuels et d'élaborer de nouveaux projets pour l'avenir.

Depuis 1954, grâce aux cours de formation que la Direction des affaires indiennes a mis sur pied avec la collaboration d'autres organismes, les Indiens ont eu l'occasion de développer leurs qualités naturelles de chefs ou d'accroître leurs connaissances et leur compréhension des problèmes relatifs à l'organisation communautaire. Au cours de l'année, les Indiens des Maritimes ont pris part à des cours d'art folklorique organisés conjointement par la Direction des affaires indiennes et le ministère de l'Instruction publique de la Nouvelle-Écosse; au Manitoba, les Indiens ont suivi des cours de formation de chefs, sous les auspices du Conseil du bien-être pour le grand Winnipeg; les Indiens du nord de l'Ontario ont participé à des cours d'artisanat offerts par la Division d'action sociale du ministère de l'Instruction publique.

Les conseils des bandes indiennes, de même que les sociétés bénévoles, acceptent aujourd'hui une plus grande part de responsabilités dans les affaires de la collectivité. Il existe, outre les cercles de ménagères, des sociétés de Women's Institutes, des associations de parents et d'instituteurs et des groupements religieux. Il y a aussi des comités qui, en collaboration avec la Direction des affaires indiennes, travaillent à l'amélioration des services de santé, d'éducation et de bien-être.

Bien-être de l'enfance

La tendance, dans toutes les provinces, à recourir aux groupements professionnels déjà existants pour les services de bien-être de l'enfance a continué de se manifester. Dans l'Ontario, où des ententes officielles ont été conclues avec des sociétés d'aide à l'enfance de divers comtés, ces services sont, très heureusement, fournis aux réserves indiennes. Il en va de même de la Colombie-Britannique, où les assistants sociaux des équipes sur place du ministère du Bien-être social font largement profiter de leurs services les familles indiennes qui vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. En Nouvelle-Écosse, les Indiens peuvent être admis maintenant à participer aux avantages offerts en vertu de la Loi sur l'assistance sociale (Social Assistance Act), adoptée par la province en 1956. Dans d'autres provinces, on fournit un degré de plus en plus élevé d'assistance, particulièrement dans les cas de personnes gravement négligées.

Le nombre d'enfants indiens qui étaient placés dans des foyers nourriciers ou d'autres institutions, au 31 décembre 1958, se répartissait comme il suit:

Île du Prince-Édouard	14
Nouvelle-Écosse	138
Nouveau-Brunswick	79
Québec	37
Ontario	241
Manitoba	63
Saskatchewan	56
Alberta	33
Colombie-Britannique	186
Territoires du Nord-Ouest	16
Yukon	8
...	871

Ces chiffres sont plus élevés que ceux de l'an dernier et l'augmentation est attribuable en grande partie à une nouvelle ligne de conduite, selon laquelle on accorde les mêmes bénéfices aux familles indiennes qu'aux familles non indiennes qui prennent des enfants en adoption.

Allocations familiales

Le tableau suivant montre le nombre de familles indiennes et d'enfants dans les réserves, qui recevaient des allocations familiales le 31 décembre 1958, ainsi que les modes de versement et les montants versés, selon les provinces.

Province ou territoire	Nombre de familles bénéficiaires	Nombre d'enfants bénéficiaires	Mode de paiement à la famille				Montant
			Chèque envoyé aux parents indiens	Chèque envoyé a/s du Surintendant de l'agence	Compte de fiducie de l'agence	En nature	
...
Île du Prince-Édouard	\$
Nouvelle-Écosse	1	1	1
Nouveau-Brunswick
Québec	1,416	4,062	833	561	14	8	420,854
Ontario	4,647	14,000	4,587	27	28	5	1,155,347
Manitoba	1,257	3,646	1,253	3	1	...	527,457
Saskatchewan	1,460	4,184	1,411	26	23	...	554,757
Alberta	1,340	3,529	1,264	74	2	...	427,202
Colombie-Britannique	3,942	11,775	3,681	50	207	4	1,039,513
Yukon et T. N.-O	792	2,385	754	32	6	...	164,091
TOTAL	14,855	43,582	13,783	773	282	17	4,289,221

Allocations aux mères nécessiteuses, aux aveugles, aux invalides, pensions d'assistance-vieillesse et de sécurité de la vieillesse

Le tableau ci-dessous indique le nombre des bénéficiaires de ces diverses allocations au 31 décembre 1958:

...	Allocations aux mères nécessiteuses	Allocations aux aveugles	Allocations aux invalides	Pension d'assistance-vieillesse	Pension de sécurité de la vieillesse
Île du Prince-Édouard	...	2	1	3	9
Nouvelle-Écosse	...	5	8	31	86
Nouveau-Brunswick	...	6	3	34	67
Québec	104	14	56	170	366
Ontario	206	39	136	443	1,267
Manitoba	...	37	16	243	592
Saskatchewan	...	55	19	209	464

Alberta	...	38	11	184	452
Colombie-Britannique	...	84	43	344	965
Territoires du Nord-Ouest	...	3	5	74	167
Yukon	...	4	4	27	104
TOTAL	310	287	302	1,762	4,539

Soin des vieillards

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'Indiens, âgés et sans ressources, qui sont maintenus actuellement dans des institutions ou des foyers privés. Le nombre de ces personnes qu'il a fallu secourir a augmenté durant l'année, par suite de divers facteurs comme, par exemple, la présence d'un nombre plus considérable de vieillards dans les réserves, le changement d'attitude qui s'est produit au sein des familles indiennes en ce qui concerne le soin des vieillards, la tendance que l'on a aujourd'hui à verser, pour le soin de ces personnes, des paiements déterminés, plutôt que d'octroyer une augmentation de secours, comme on le faisait généralement autrefois, et la difficulté toujours croissante que l'on éprouve à placer ces personnes dans des institutions.

Île du Prince-Édouard	0
Nouvelle-Écosse	2
Nouveau-Brunswick	3
Québec	11
Ontario	77
Manitoba	21
Saskatchewan	9
Alberta	7
Colombie-Britannique	11
Territoires du Nord-Ouest	4
Yukon	4
...	149

Réadaptation des invalides

On a exécuté cette année deux importants programmes de réadaptation pour les invalides indiens, et mis sur pied un troisième programme de ce genre. Dans les provinces non incluses dans le cadre de ces deux importants programmes, les surintendants des agences indiennes ont pris les dispositions nécessaires pour assurer les services de réadaptation aux personnes qui en avaient besoin.

Les cas qui bénéficiaient de ces services le 31 mars 1959 se répartissaient comme il suit:

Les Maritimes	0
Québec	2
Ontario	19
Manitoba	82
Saskatchewan	9
Alberta	89
Colombie-Britannique	13
...	214

Un programme de réadaptation des Indiens, organisé par la Direction des affaires indiennes, est en vigueur depuis trois ans à Edmonton; au Manitoba, il existe depuis deux ans un programme de réadaptation dont s'occupe le Sanatorium Board of Manitoba, en vertu d'une entente intervenue avec la Direction des affaires indiennes; un troisième programme a été entrepris cette année en Saskatchewan. Ce dernier programme comporte une entente de collaboration avec le ministère provincial de Bien-être social et de Réadaptation et avec le Saskatchewan Council for Crippled Children and Adults.

On a établi cette année à Brandon (Manitoba) un service ayant pour fonctions de déterminer l'admissibilité des candidats à la réadaptation, et de fournir de l'aide en orientation sociale aux personnes qui en ont besoin pour s'adapter à la vie urbaine après leur sortie de l'hôpital ou de la réserve. L'expérience se révèle intéressante et semble devoir être fructueuse.

Construction et réparation de maisons dans les réserves

Le Ministère a continué de fournir de l'aide aux Indiens pour la construction et la réparation de maisons. Les sommes exceptionnelles qui leur sont parvenues de diverses sources au cours de l'année ont permis la construction de 1,344

maisons, comparativement à 880 unités de logement construites l'an dernier. En outre, 397 maisons furent mises en chantier mais inachevées, au regard de 259 maisons l'an dernier. Le nombre de maisons réparées a été de 2,215 cette année contre 2,451 l'an dernier.

Ces réalisations ont pu être atteintes grâce à l'augmentation d'environ 78 p. cent des fonds de bien-être affectés à des fins de construction et à une plus forte contribution tirée des fonds de bande. Un peu plus de 42 p. cent du coût de ce programme accéléré étaient constitués par les contributions personnelles des Indiens, les montants provenant des fonds de bande et les subventions accordées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

On a accordé une attention accrue à la construction dans les régions septentrionales et les endroits reculés, ainsi qu'à l'amélioration du logement dans toutes les réserves. Il convient de mentionner, entre autres, les travaux d'isolation et l'installation de cheminées préfabriquées ou en béton, en vue de la diminution des dangers d'incendie.

La Direction des affaires indiennes a étudié les conditions du logement dans les réserves et elle a constaté que la situation s'est grandement améliorée depuis quelques années dans la plupart des réserves, bien qu'environ 29 p. cent des maisons indiennes puissent encore être comptées comme médiocres.

Les scieries ont continué à préparer du bois de construction dans les endroits où les peuplements forestiers en valaient la peine. L'utilisation de ces matériaux bruts a permis de réduire le coût de la construction et d'ériger un plus grand nombre de maisons.

Éducation

Inscription

L'accroissement naturel de la population indienne et l'augmentation constante du nombre d'inscriptions au niveau des études secondaires, ont porté à 38,836 le nombre des élèves indiens inscrits dans les différents établissements d'enseignement, ce qui représente une augmentation de 1,299 élèves sur l'an dernier. Ces chiffres ne comprennent pas les 1,168 élèves non indiens, parmi lesquels se trouvent les enfants des fonctionnaires du Gouvernement qui résident dans les réserves, et les enfants de Métis qui habitent des maisons situées dans les réserves ou aux environs, à une grande distance des écoles publiques.

La tendance, que l'on note dans le tableau comparatif suivant de la répartition de la population scolaire indienne entre les externats et les internats indiens, et les écoles publiques, privées ou paroissiales pour les non-Indiens, est des plus significatives:

Inscription des élèves

...	1949	1959	...
Externats indiens	12,511	17,7931	19,541
Enfants de pensionnats fréquentant des externats indiens	...	283	...
Écoles saisonnières	...	893	...
Écoles d'hôpitaux	...	572	...
Internats
a) pensionnaires fréquentant des internats	9,368	9,691	11,109
b) externes fréquentant des internats	...	1,418	...
Écoles pour les non-Indiens	1,406	8,186	**8,186
...	*23,285	...	38,836

[*Ce chiffre comprend un nombre indéterminé d'élèves non indiens.]

[**Ce chiffre comprend 737 élèves qui pensionnent dans des internats et fréquentent des écoles pour les non-Indiens.]

Personnel enseignant

Le personnel enseignant des écoles indiennes se composait, au cours de l'année financière 1958 - 1959, de 430 instituteurs employés dans les internats, 761 dans les externats et 30 dans les écoles d'hôpitaux, soit un total de 1,221. Durant les mois d'été, 30 instituteurs ont enseigné dans des écoles saisonnières fréquentées par des enfants indiens incapables de se rendre aux internats ou aux externats.

Dans les externats, 138 directeurs et 4 directeurs adjoints ont rempli des fonctions administratives et 619 étaient titulaires de classes régulières ou enseignaient des sujets spéciaux. Vingt et un instituteurs d'externats et 4 directeurs d'externats ont dû remplir des fonctions sociales en plus d'enseigner ou

d'exercer la surveillance. Ils ont dû organiser des programmes de nature récréative ou sociale et des programmes d'éducation pour les adultes, s'occuper d'initiatives visant à améliorer les conditions de vie dans les réserves, faire la visite régulière des foyers et aider dans certaines tâches administratives, telles que le versement des allocations familiales et la distribution des médicaments.

La Direction a employé 21 instituteurs et 9 directeurs dans les écoles pour les enfants et les adultes hospitalisés. Ces cours, dispensés dans les hôpitaux, ont également une valeur thérapeutique.

Dans les internats, 45 instituteurs senior et 7 adjoints senior ont vu au bon fonctionnement des classes, sous la direction des principaux, tandis que 378 instituteurs étaient titulaires de classes régulières ou enseignaient des sujets spéciaux. Des instituteurs spécialisés s'occupent des enfants sous-doués ou enseignent divers sujets tels que l'économie domestique, les arts industriels, la musique, la science agricole et la culture physique, dans les externats et les internats.

Le nombre des instituteurs de race indienne s'est accru de 19. Ils sont maintenant 110 et représentent 8 p. cent du personnel enseignant. Huit Indiens sont directeurs d'écoles.

La révision des Règlements sur le classement du personnel enseignant et l'application d'un nouveau barème de traitements, à partir du 1^{er} avril 1958, a donné lieu à un nouvel examen des titres de compétence exigés de l'instituteur et des fonctions qui lui incombent. On se fonde maintenant, pour déterminer le traitement de l'instituteur, sur ses titres de compétence, son expérience et ses responsabilités, indépendamment de l'année du cours dont il est le titulaire. On entend par compétence la formation académique et professionnelle. Il est tenu compte de son expérience dans l'enseignement, la surveillance et l'administration. En évaluant les responsabilités, on établit une distinction entre les instituteurs titulaires d'une classe, ceux qui en plus de leur travail courant ont à s'acquitter de fonctions sociales déterminées, et ceux qui sont chargés de la direction et de l'organisation de plusieurs classes.

La Direction des affaires indiennes a pour ligne de conduite d'employer autant que possible des instituteurs diplômés. Néanmoins, comme il manque toujours de ces instituteurs, elle se voit obligée d'engager encore un certain nombre de personnes qui n'ont pas reçu de formation professionnelle. En choisissant ces instituteurs non diplômés, elle accorde la préférence à ceux qui peuvent entrer à l'école normale après leurs premières années d'enseignement. Il est entendu qu'ils devront suivre des cours de formation s'ils désirent continuer leur carrière dans l'enseignement. On remplace, partout où il est possible, ces personnes non diplômées par des instituteurs diplômés.

Actuellement, 90.5 p. cent des instituteurs d'externats et 83.5 p. cent du personnel enseignant des internats sont diplômés. Ces chiffres représentent une augmentation sur ceux de l'an dernier.

Des augmentations de traitement sont accordées aux instituteurs, à condition que ces derniers fournissent des services satisfaisants et qu'ils suivent périodiquement des cours d'été. Quatre cent cinquante-deux instituteurs ont reçu des augmentations de traitement au début de l'année scolaire 1958 - 1959 et 76 furent promus à une nouvelle classe d'emploi. Les autres avaient atteint leur traitement maximum ou n'avaient pas suivi les cours d'été requis.

La Direction des affaires indiennes a entrepris, à titre d'expérience, de donner une formation préparatoire à trois futurs instituteurs d'origine indienne. Ces stagiaires dans l'enseignement ont été placés dans des écoles indiennes où ils reçoivent une formation en cours d'emploi, sous la surveillance d'instituteurs diplômés, avant d'aller suivre les cours réguliers d'école normale.

Cent dix-huit gradués d'universités enseignent dans les écoles indiennes, 79 dans les externats et 39 dans les internats. Ces chiffres représentent 9.6 p. cent du personnel enseignant.

Le Ministère s'est assuré les services de 13 instituteurs diplômés du Royaume-Uni, au cours de l'année financière à l'étude.

La Direction a accordé une année de congé sans rémunération à 23 instituteurs désireux de s'inscrire à l'université ou à l'école normale pour y acquérir de nouveaux titres de compétence.

Cent soixante et onze écoles indiennes ont été désignées comme postes isolés, aux termes des Règlements sur les postes isolés, et 398 instituteurs reçoivent des indemnités d'isolement. Cette mesure aura pour effet d'attirer des instituteurs d'expérience dans les écoles des régions isolées.

Dans la plupart des écoles indiennes, le Ministère fournit des logis meublés à des prix raisonnables.

Durant l'année scolaire qui s'est terminée au mois d'août 1958, 247 instituteurs ont quitté le Ministère. Ces départs représentent 21 p. cent du personnel enseignant. Quinze instituteurs ont pris d'eux-mêmes leur retraite à cause de leur âge, 24 ont été remerciés de leurs services et 208 ont résigné leurs fonctions. Parmi ces derniers, 63 ont accepté des postes dans des écoles non indiennes, 19 ont changé de profession, 17 ont quitté pour continuer leurs études, 25 sont partis à cause de leur santé et 84 ont démissionné pour des raisons personnelles.

Manuels de classe, livres de bibliothèque et fournitures d'école

Toutes les fournitures ordinaires de classe et les manuels autorisés sont fournis gratuitement dans les écoles indiennes. Le Ministère a procuré également des livres de lecture supplémentaire, des ouvrages de référence, des fournitures pour les jardins d'enfants et d'autre matériel didactique pour l'exécution de programmes spéciaux.

On encourage la lecture. Chaque école est garnie d'une bibliothèque, destinée surtout à intéresser les enfants, mais qui contient aussi de nombreux volumes sur les sciences naturelles, l'histoire, la géographie et le domaine scientifique en général qui peuvent être utilisés comme sources de référence.

Transport des élèves

Le nombre des enfants indiens que l'on transporte quotidiennement aux écoles s'accroît constamment. En effet, chaque année un certain nombre de petites écoles sont « réunies » pour former des écoles centrales que certains des élèves ne peuvent plus atteindre à pied. D'autres écoles ont été fermées dans les réserves indiennes et les élèves fréquentent maintenant les écoles des centres les plus proches. On transporte un nombre toujours plus considérable de pensionnaires des internats indiens à des écoles non indiennes pour y suivre leurs cours.

Ce service d'autobus scolaires est semblable à celui des écoles non indiennes. Lorsque les contrats de transport sont octroyés par adjudication, on accorde la préférence aux exploitants indiens.

Matériel audio-visuel

Les écoles indiennes sont pourvues de radios, de tourne-disques et d'appareils de projection. Dans les endroits reculés, ces appareils sont actionnés par des accumulateurs.

On encourage les écoles et les collectivités indiennes à se joindre au Conseil du film de leur localité et on leur fournit de l'aide financière à cet effet.

Arts pratiques et formation professionnelle

La Direction offre des cours d'arts industriels et d'économie domestique partout où la chose est possible. Lorsqu'une école est fréquentée par un nombre suffisant d'élèves, ou lorsqu'un groupe d'écoles peuvent s'unir à ces fins, on retient les services d'instituteurs spécialisés et l'on élabore des programmes d'étude qui répondent aux besoins de la collectivité. Dans nos écoles les plus importantes, on profite de ces cours pour souligner certains aspects de l'adaptation aux conditions de vie modernes.

Le programme d'arts industriels permet aux jeunes garçons de se spécialiser dans les travaux de menuiserie, charpenterie, tôlerie, dessin, mécanique-automobile et soudure, exécutés au moyen d'outils portatifs et de machines-outils.

La plupart des internats indiens ont à leur programme à l'intention des jeunes garçons au moins deux des matières suivantes: menuiserie, tôlerie, mécanique agricole, soudure et mécanique-automobile. Dans 56 écoles, on enseigne la menuiserie et la charpenterie; 20 offrent des cours de tôlerie, 17 des cours de mécanique-automobile et 11 des cours de soudage. Deux donnent des cours de cordonnerie et trois des cours de mécanique pour le foyer et la ferme. Il se donne des cours d'économie domestique dans 48 écoles.

Des professeurs enseignent les arts industriels et l'économie domestique dans les externats indiens les plus importants. On utilise en outre les services de professeurs itinérants dans certaines localités où les écoles sont suffisamment rapprochées les unes des autres.

Des cours d'artisanat comprenant le travail du cuir et du cuivre, la fabrication de garnitures de perles et le tissage, sont enseignés dans les écoles d'hôpitaux.

En outre, quand la chose est possible, la Direction offre des cours de préapprentissage dans des domaines spécialisés, si ces cours sont demandés par un groupe d'au moins huit adultes. Il s'est donné cette année 14 cours de ce genre.

La Direction a également offert des cours de charpenterie et d'arts ménagers dans les réserves. Dans le nord de la Saskatchewan, par exemple, 14 familles se réunissaient à Beauval, où les mères de famille recevaient des cours d'arts ménagers, tandis que les hommes apprenaient à construire et à réparer des maisons.

Les Indiens qui vivent à proximité des villes ont été encouragés à suivre des cours du soir en charpenterie, en agriculture, en mécanique-automobile, en soudure, en artisanat, en arts ménagers, etc.

Des cours d'agriculture et d'arts ménagers ont été donnés à Prince-Albert et à Saskatoon avec la collaboration du Service de diffusion des cours de l'Université de la Saskatchewan. Des cours analogues ont été donnés au Manitoba et en Alberta, avec la collaboration des éducateurs de diverses localités. Il s'est donné à Edmonton des cours de charpenterie, en collaboration avec la « Victoria High School ». On a offert à cette occasion un cours de dix semaines à 21 jeunes gens spécialement choisis, en vue de les aider à se trouver de l'ouvrage comme aide-charpentiers.

On trouve des Indiens, garçons et filles, inscrits aux écoles d'arts et métiers, écoles professionnelles, instituts agricoles, cours de garde-forestiers et écoles techniques partout au Canada. D'autres étudient l'art commercial et divers sujets industriels, grâce aux cours par correspondance offerts par le ministère de l'Instruction publique de chaque province.

Sports, culture physique et initiatives extra-scolaires

Les externats et les internats indiens suivent le programme de culture physique de leur province. Des accessoires de sports ont été fournis à ces établissements par la Direction des affaires indiennes, qui a poursuivi en outre l'exécu-

tion de son programme d'approvisionnement systématique d'équipement de terrains de jeu. On a encouragé les élèves à prendre part aux sports en groupes, qui leur permettent d'apprendre le travail d'équipe et d'acquérir un véritable esprit sportif. Les écoles indiennes se mesurent souvent avec des écoles de non-Indiens dans des événements sportifs, et des étudiants indiens font partie d'équipes de non-Indiens.

Dans certaines écoles, on a pratiqué l'acrobatie, les danses folkloriques, l'athlétisme en plein air et les sports; on a également participé à des matches de championnat.

Parmi les organisations de jeunes auxquelles les enfants indiens prennent une part active, il convient de mentionner les Scouts, les Guides, les « Canadian Girls in Training », les corps de cadets de la Croix rouge junior et les cercles 4-H.

Orientation

Comme un nombre croissant d'enfants indiens passent à des écoles de non-Indiens, il est nécessaire de mettre ces jeunes gens en mesure de satisfaire aux normes des groupes de non-Indiens auxquels ils doivent se joindre. Afin de pouvoir mesurer les connaissances des élèves dans les sujets de base et leur aider à s'améliorer, la Direction a organisé un programme d'épreuves uniformisées de rendement, qui a été appliqué dans toutes les classes de quatrième année des écoles indiennes au mois de mai. Voici le sommaire des résultats obtenus:

Région	âge moyen	Lecture 2 - 3	Vocabulaire 4 - 6	Lecture 3 - 4 Rapidité et compréhension	Éléments de l'arithmétique	Moyenne des normes
Maritimes	11.7	3.9	3.9	3.7	3.9	3.9
Québec (Langue anglaise)	10.8	4.2	4.4	4.1	4.3	4.3
Ontario sud	11.0	4.7	4.7	4.8	4.7	4.7
Ontario nord	12.3	4.2	4.0	3.9	4.1	4.1
Manitoba	12.7	4.3	4.5	4.4	4.6	4.5
Saskatchewan	12.5	4.5	4.5	4.6	4.5	4.5
Alberta	12.3	4.1	4.0	4.2	4.2	4.2
Colombie-Britannique	11.7	4.5	4.5	4.3	4.4	4.4
Canada	11.9	4.3	4.3	4.3	4.3	4.3

Les instituteurs peuvent maintenant élaborer des programmes d'amélioration à l'intention des élèves d'un rendement inférieur à la normale en lecture et en arithmétique.

On a entrepris, au cours de l'année, deux programmes intenses d'épreuves de rendement, sous la direction de principaux surveillants. Un de ces programmes a été exécuté dans le sud de l'Ontario et l'autre en Alberta. On a aussi soumis à un programme expérimental cinq groupes d'Indiens de la Saskatchewan et de l'ouest de l'Ontario, afin de découvrir si les tests actuels de capacité intellectuelle et d'aptitude sont valables pour les Indiens adultes et les étudiants de écoles secondaires. Ces expériences permettront à la Section de l'orientation d'obtenir des renseignements dont elle pourra se servir dans l'expansion du programme.

La Direction a également eu recours aux services d'orientation, national de placement, des provinces, des universités et des [illegible word]. Un système de registres scolaires permanents a été introduit [illegible word] Maritimes et dans les écoles de langue anglaise de la province [illegible words] aussi commencé la traduction du Registre scolaire permanent [illegible words] écoles indiennes de langue française.

Enseignement supérieur

La Direction des affaires indiennes fournit de l'aide aux jeunes Indiens qui fréquentent des écoles non indiennes, surtout après le niveau élémentaire. Cette aide varie depuis le versement des frais de scolarité jusqu'au paiement de tous les frais d'entretien. La majorité des étudiants reçoivent des allocations pour payer leurs frais de scolarité, mais en 1956 on avait établi un système de bourses d'études, et cette année on a aidé, au moyen de ces bourses, quelques étudiants qui n'étaient pas admissibles aux allocations ordinairement fournies pour les frais de scolarité.

Cette année, quinze Indiens ont reçu des bourses d'études allant de \$420 à \$1,000, selon le genre de cours qu'ils ont choisis. Deux de ces boursiers font des études universitaires, trois fréquentent l'école normale, quatre suivent des cours d'infirmières et six fréquentent des écoles de formation professionnelle.

Si l'on inclut les quinze boursiers, on établit à 1,876 le nombre des étudiants qui ont reçu de l'aide pour pouvoir étudier dans des écoles secondaires ou suivre des cours de formation générale ou professionnelle.

Formation d'instituteurs en cours d'emploi

Pour aider les instituteurs des écoles indiennes à faire face aux problèmes spéciaux que posent les différences de milieu, de langage et de coutume, la Direction fournit aux personnes qui se destinent à l'enseignement dans ces écoles l'occasion de se former par la pratique. Des congrès pour les instituteurs d'écoles indiennes ont eu lieu en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, dans le nord et le sud de l'Ontario et dans les provinces Maritimes, au cours de l'année. C'était la première fois que les instituteurs des trois provinces Maritimes et ceux du nord de l'Ontario se réunissaient respectivement en congrès et ces rencontres furent pour les deux groupes des événements très enrichissants.

Également en vue d'aider les instituteurs, les inspecteurs régionaux et quelques directeurs-surveillants d'écoles indiennes ont tenu des réunions pour le personnel de diverses maisons d'enseignement et des discussions en groupe, où les instituteurs ont pu examiner ensemble leurs problèmes et se faire part naturellement de méthodes appliquées avec succès en classe. Il est intéressant de noter le nombre croissant de groupes d'étude qui se forment un peu partout parmi les instituteurs.

Il y a eu une innovation dans le domaine de la formation des instituteurs en fonctions, en juin 1958, alors que les instituteurs des écoles saisonnières se sont réunis pour deux jours à North-Bay avant de se rendre dans leurs écoles isolées. Grâce à cette réunion tenue à l'école normale de North-Bay, les participants ont pu se renseigner à fond sur la région où ils devaient se rendre et le milieu qui les attendait. Ils ont eu l'occasion de se procurer des articles utiles pour leurs classes d'été et ont reçu des cours d'instruction pratique portant sur l'organisation du programme scolaire, diverses formes d'activité en classe, les travaux d'artisanat, les programmes récréatifs pour l'école ou la collectivité et les programmes d'éducation des adultes.

L'intérêt suscité par le progrès des études et des recherches sur l'éducation [illegible word] Indiens grandit tous les jours et les instituteurs désireux d'accroître leur [illegible word] en ce domaine constatent que les universités canadiennes sont de [illegible word] prêtes à offrir des cours qui peuvent les aider considérablement dans [illegible word]ment de leur tâche. Il s'est donné à l'Université de l'Alberta, en [illegible words] l'été portant sur l'étude de l'anglais comme langue seconde. Le [illegible words] organisé par l'école de linguistique et tenait compte des besoins [illegible words] enseignant aux enfants indiens et esquimaux, était donné par [illegible words] Mackey de l'Université Laval. Il fut suivi par un certain nombre [illegible words]oles indiennes.

Surveillance et inspection des écoles

La surveillance des écoles indiennes est effectuée conjointement par les inspecteurs régionaux des écoles indiennes et les surintendants d'écoles au service des provinces.

Bien que les territoires d'inspection soient encore passablement étendus, la plupart des écoles furent visitées plusieurs fois au cours de l'année. Quelques écoles n'ont pu être visitées à cause de l'impossibilité de faire le trajet pour s'y rendre.

Dans leur rapport, les inspecteurs louent en général le travail des instituteurs et des élèves dans les écoles indiennes, travail qui s'effectue dans des conditions désavantageuses, à cause de l'éloignement et de la vie nomade des familles.

La surveillance plus étroite exercée à l'égard de l'enseignement en classe a contribué dans une grande mesure au relèvement du niveau du rendement que l'on a observé dans les rapports statistiques, ainsi qu'à l'accroissement du nombre d'inscriptions dans les classes supérieures des écoles indiennes et des écoles provinciales.

Rapport statistique

La Direction a publié et diffusé en collaboration avec le Bureau fédéral de la statistique, un rapport annuel visant certains aspects particuliers de l'instruction des Indiens mentionnés ci-dessous:

1. Promotion, non-promotion et assiduité des élèves indiens, juin 1958;
2. Répartition des élèves des écoles indiennes selon l'âge, l'année du cours et le sexe, janvier 1958;
3. Orientation des enfants indiens qui cessent de fréquenter l'école, juin 1957.

Programme d'études

Le programme d'études pour les écoles indiennes est conçu d'après les besoins de la collectivité. Le programme provincial en fournit le cadre, mais l'instituteur doit, après accord avec l'inspecteur d'écoles, modifier ce programme et l'adapter aux besoins particuliers de ses élèves. En ce faisant, il doit faire preuve d'une grande souplesse et d'une grande justesse dans l'estimation des besoins des enfants. Les circonstances varient d'un endroit à un autre; celles par exemple de l'école indienne située à l'intérieur d'une zone industrielle, où il s'agit de préparer des enfants indiens en vue de leur intégration dans l'école non indienne, sont bien différentes de celles que l'on trouve dans la petite école tout au nord, chargée de pourvoir aux besoins de quelques enfants dont les parents mènent une existence nomade, vivant de chasse, de poche et de piégeage.

Les associations et les comités régionaux d'instituteurs continuent [illegible word] s'efforcer d'améliorer l'enseignement de la langue parmi les élèves indiens, [illegible word] la plupart ne savent pas, ou savent à peine, l'anglais ou le français lors[illegible word] viennent à l'école. Les programmes d'épreuves et les expériences dirigé[illegible words] l'on a exécutés cette année ont permis de noter des progrès sensibles en[illegible word].

L'éducation des Indiens vise surtout à l'adaptation sociale et é[illegible word] d'un groupe minoritaire dont la culture et les normes de vie sont très[illegible words] de celles du groupe majoritaire non indien qui l'entoure. L'édu[illegible words] de favoriser la transmission réciproque d'éléments de culture, [illegible words] et le respect mutuels des différents groupes culturels, de d[illegible words] Indiens une formation professionnelle et de les aider à acquérir [illegible words] dans le domaine économique et la stabilité sociale.

Travail de liaison

La population canadienne accorde une attention croissante aux problèmes des Indiens, et bien qu'on compte surtout sur les écoles et les maisons d'enseignement pour les résoudre, l'éducation des Indiens fait l'objet d'un examen constant, tant de la part des profanes que des spécialistes en la matière. A mesure que s'élève le nombre des enfants indiens admis dans les écoles provinciales, privées ou paroissiales, un plus grand nombre d'autorités scolaires, de maîtres, d'enfants non indiens et de leurs parents apprennent de première main à mieux connaître leurs voisins indiens. Il en résulte une demande accrue de renseignements sur l'éducation des Indiens, et un plus grand désir de la part du public d'appuyer les efforts des instituteurs des écoles indiennes qui, en collaboration avec les membres du personnel et les fonctionnaires sur place de la Direction des affaires indiennes, travaillent sans relâche à la réalisation de progrès dans ce domaine. Il y a eu au cours de l'année un échange constant d'information, tant à l'échelon régional qu'au niveau provincial, et les membres du personnel, de même que les fonctionnaires sur place, ont participé aux travaux de l'Association canadienne d'éducation, de la Canadian Teachers Federation, de l'Association canadienne d'inspecteurs et de surintendants d'écoles, de l'Association canadienne des psychologues, de la Commission nationale des Indiens du Canada, de la Joint Planning Commission of the Canadian Association for Adult Education et de la National Convention of the Home and School Association. Il y a eu des rencontres entre les hauts fonctionnaires du Ministère et les membres de diverses facultés d'universités qui offrent des cours spéciaux pour les instituteurs des écoles indiennes.

Écoles mixtes

Le processus de l'intégration scolaire continue de s'intensifier grâce à l'appui qu'il reçoit des parents indiens et des autorités scolaires locales. En vue de fournir de la place aux enfants indiens dans les classes de non-Indiens, on a conclu cette année dix-neuf accords visant l'installation d'écoles mixtes. Le tableau suivant indique la répartition de ces écoles mixtes par province et le nombre d'enfants indiens en cause:

Province	Nombre d'écoles mixtes	Nombre d'élèves indiens inscrits
Québec	3	122
Ontario	3	105
Manitoba	2*	...
Saskatchewan,	3	152
Colombie-Britannique	6	295
Territoire du Yukon	2	140
*Logement pour instituteur.	...	814

Ces écoles mixtes ont donné l'occasion à des enfants pensionnaires dans des internats surtout au niveau des cours supérieurs d'être mêlés à d'autres enfants pour recevoir leur instruction. En effet, 14 des 72 accords signés jusqu'ici [illegible word] permis à des élèves indiens résidant dans des foyers scolaires ou des internats [illegible words]ens de fréquenter les écoles situées dans des centres urbains avoisinants.

[illegible word] écoles mixtes jouent un grand rôle dans l'éducation des Indiens, car [illegible words]es écoles mettent de meilleurs moyens d'instruction à la disposition des [illegible word]ens, tout en les faisant profiter du contact avec les autres enfants.

[illegible word] écoles indiennes

[illegible words] de ces comités destinés à aider à l'administration des affaires [illegible words] réserves remonte à 1957, et depuis deux ans, ces comités ont [illegible word] les Indiens un intérêt vigoureux et de bon aloi à l'égard des [illegible words]s. Plusieurs nouveaux comités ont été créés durant l'année

et d'autres sont en voie d'organisation. Ces comités ont travaillé à augmenter le taux de l'assiduité dans les écoles, à enseigner le respect et le soin de la propriété scolaire, à encourager divers genres d'activités culturelles et récréatives sur le plan communautaire ou inter-communautaire, et à organiser des jardins d'enfants. Ils ont amplement démontré leur valeur en ce qu'ils ont aidé à la formation de dirigeants capables de s'occuper des affaires de la collectivité, et fait naître un esprit de collaboration dans toute l'activité scolaire de la réserve. Cette participation active des parents aux affaires scolaires marque pour la population indienne un pas important dans la voie du progrès social.

Éducation des adultes

Le programme d'éducation des adultes prend de plus en plus d'expansion à mesure que les Indiens eux-mêmes se rendent compte de sa valeur. Il est destiné surtout à aider ceux qui n'ont jamais reçu d'enseignement proprement dit ou qui, ayant oublié les connaissances acquises, voient maintenant l'avantage et la nécessité de s'instruire. Le but principal est sans doute de fournir à tous l'occasion d'apprendre à lire et à écrire, mais l'enseignement des métiers, la formation technique, l'amélioration des conditions de vie au foyer et dans la collectivité, sont des domaines auxquels on accorde toute la considération qui leur est due.

Cette année, 857 Indiens au total se sont inscrits à ces cours pour adultes. De ce nombre, 263 ont reçu des cours d'instruction élémentaire et 184 des cours plus avancés; 410 ont suivi des cours d'artisanat, de métiers ou de formation technique. Ces chiffres représentent une augmentation marquée sur ceux de l'année précédente, notamment en ce qui concerne les cours d'enseignement élémentaire.

Deux autres films documentaires de la série « We Learn English » destinés aux classes d'adultes ont été terminés et un troisième est en préparation. Ces nouveaux films documentaires sont intitulés:

« The Home »; « Family Health »; « The Community ».

Il est maintenant possible d'utiliser les films documentaires non seulement pour l'enseignement de l'anglais, mais aussi comme moyen d'améliorer les conditions de vie au foyer et dans la collectivité.

Financement des pensionnats appartenant au gouvernement

Le nouveau système d'acquittement des frais des internats indiens appartenant au gouvernement, approuvé par une décision du Conseil du Trésor le 18 octobre 1957, a fait l'objet d'une révision. Comme résultat de cette révision et à la suite d'entretiens entre les représentants des divers groupements religieux, des modifications ont été apportées en vue de permettre l'amélioration des services de surveillance, d'alimentation et de vêtement.

Construction

Les besoins en matière de construction d'écoles ont été révisés et l'on a établi des prévisions embrassant une période de cinq ans. En vertu d'une importante modification apportée à la ligne de conduite adoptée dans ce domaine, les travaux de construction seront exécutés en grande partie par le ministère des Travaux publics. Durant l'année financière 1958 - 1959, les entreprises de construction ont été exécutées conjointement par le ministère des Travaux publics et la Division du génie et de la construction de la Direction des affaires indiennes.

Vingt-six externats, contenant au total cinquante-neuf classes, ont été terminés au cours de l'année financière et l'on a construit seize habitations pour le personnel enseignant. On a accordé en outre des contrats pour la construc-

tion de douze externats comportant quarante-quatre salles de classe en tout, et douze habitations pour le personnel. Cinq pavillons de classes contenant au total trente salles de classe ont été construits pour les internats, ainsi que neuf résidences pour les instituteurs. Des contrats ont été accordés pour la construction de trente-six autres salles de classe et cinq habitations pour les instituteurs. Au total, quatre-vingt-neuf nouvelles salles de classe ont été ouvertes durant l'année financière à l'étude.

La Direction a obtenu la possession, sans frais, d'un hôpital utilisé autrefois pour les anciens combattants et qui contenait un groupe de salles de classe, à Winnipeg. L'édifice a été converti en un internat et un foyer scolaire pour les élèves indiens du Manitoba qui fréquentent les écoles secondaires. On lui a donné le nom d'« Assiniboia Residential School ». On a accordé le contrat pour la construction d'un nouvel internat pouvant accueillir 250 élèves à Pointe-Bleue dans le Québec. Au cours de l'année, la « Guy Residential School », édifice pouvant loger 250 élèves, a ouvert ses portes à Clearwater Lake, au Manitoba.

Réserves

Réserves et enregistrement des terres

Aucune nouvelle réserve indienne n'a été établie durant l'année, mais il convient de signaler un échange de terrains avec la province d'Alberta, par lequel a été ajoutée à la réserve indienne n° 203 de O'Chiese, une étendue de terre qui avait toujours été utilisée par la bande. Environ 1,500 acres de terrain ont été achetées pour l'usage de la bande Stony et seront ajoutées aux réserves actuelles de ces Indiens.

L'enregistrement des terres des réserves a été terminé dans seize réserves et étendues de terre réservées pour l'usage des Indiens. On a maintenant terminé ces enregistrements dans quarante et une réserves, dont trente-cinq sont situées en Alberta, quatre en Ontario et deux dans le Québec. Une revue préliminaire des réserves de la Colombie-Britannique, au nombre total de 1,629, a été effectuée, de concert avec la révision de la liste officielle des réserves indiennes.

Les travaux d'arpentage, qui s'effectuent sous la direction de l'Arpenteur général du Canada, ont compris cette année l'établissement de limites et subdivisions dans 51 réserves. Ces travaux ont été terminés dans la majorité des cas.

Vente et location de terrains

La réserve indienne de Sarnia a vendu environ 3,000 acres de terrain à la compagnie « Dimensional Investments Limited », de Toronto, au prix de \$6,521,946, sur lequel un montant initial de \$1,101,435.63 a été versé. Le solde est payable en deux ans et portera un intérêt de 5 p. 100. Bien que les Indiens et l'acheteur aient négocié eux-mêmes cette vente, les autorités compétentes ont dû étudier soigneusement la question afin de s'assurer que le prix était équitable et le contrat satisfaisant.

Cette année, quelques îles de la baie Georgienne ont été vendues par voie de Soumissions ou par négociations particulières. La compagnie « National Trust » a acheté 6.04 acres de terrain, au prix de \$280,000, dans la réserve indienne de Kitsilano, à Vancouver.

On a réussi à régler le cas de tous les Indiens de la bande de Saint-Régis touchés par l'expropriation relative à la Voie maritime du Saint-Laurent. A l'île Walpole, une entente a été signée avec les Indiens relativement à l'aménagement d'un nouveau chenal pour la Voie maritime. Le terrain requis a été cédé au ministère des Travaux publics pour la somme de \$202,000,

Au cours de l'année financière, on a accordé 641 baux de plus que l'année précédente. La somme totale perçue en loyers a été de \$941,905 à l'exclusion des baux pour le pétrole, le gaz et le bois. On s'intéresse de plus en plus dans les réserves aux projets de construction de chalets d'été. Trois nouvelles subdivisions ont été arpentées en Ontario. Il y avait au total 4,497 baux ou permis en vigueur le 31 mars 1959.

Pétrole et gaz naturel

Par suite d'une baisse du marché à l'égard du pétrole de l'Ouest canadien, il s'est produit une diminution considérable dans les travaux d'exploration et d'exploitation ainsi que dans la production générale du pétrole et du gaz. Néanmoins, l'activité et l'intérêt touchant ces ressources n'ont guère diminué dans les réserves indiennes, l'an dernier. Du gaz a été découvert dans une réserve, et l'on a entrepris de nouveaux travaux d'exploitation dans deux autres réserves.

Les programmes d'exploration et d'exploitation sur les terres indiennes ont compris douze explorations par la méthode sismique, en Alberta et en Saskatchewan, et le forage de dix puits en Alberta et de trois puits en Ontario. Ces travaux de forage ont permis de découvrir dans la réserve 142B de Stony une forte quantité de gaz qui sera sans doute exploitée sous peu à des fins commerciales. On a également extrait de l'huile lourde dans la partie cédée de la réserve de Saddle Lake, mais la production à l'échelle commerciale n'est pas possible pour le moment. La production du champ de gaz de la réserve Alexander a été augmentée par l'addition d'un nouveau puits productif. Les trois réserves précitées sont situées en Alberta.

Il existe, à l'heure actuelle, 83 puits de pétrole et de gaz en exploitation dans les réserves indiennes de l'Alberta, soit 49 puits de pétrole à Pigeon Lake et 25 à Stony Plain, cinq puits de gaz à Alexander et quatre puits de gaz et de pétrole à Samson. On tire également une certaine quantité de gaz dans un champ dont la production est sur le déclin, dans la réserve des Six Nations, et les Indiens reçoivent des redevances d'une région distincte d'exploitation de la réserve Stony, en Alberta.

Les recettes pour le pétrole et le gaz portées au crédit des fonds de bande ont atteint un total de \$1,447,624.42.

Extraction minière

Il n'y a pas d'extraction de minerai dans les réserves indiennes, mais on y a délivré quatorze permis de prospection et enregistré quatorze concessions.

Les recettes provenant de la vente de sable, de gravier, d'argile et d'autres substances non métalliques, se sont élevées à \$89,756.

Opérations forestières

Des progrès considérables ont été réalisés en matière d'aménagement forestier dans les réserves indiennes de la Colombie-Britannique. Des équipes de spécialistes ont examiné environ 130,000 acres de forêt dans quinze réserves indiennes et préparé des plans d'aménagement à l'égard de ces étendues forestières.

L'agent forestier de la Direction, qui avait autrefois son bureau à North-Bay, a été transféré au bureau principal et un autre ingénieur forestier a été nommé pour le nord de l'Ontario.

Il y a eu dans les réserves indiennes 105 incendies forestiers embrassant une étendue de 12,607 acres. Le coût total de la lutte contre les incendies a été de \$38,692.70, dont \$17,000 ont été tirés des fonds de bande. Les recettes

provenant de la vente du bois coupé, en vertu de licences et de permis, dans les réserves indiennes, ont constitué le montant de \$415,944. Il y a là une diminution qui reflète la baisse du marché à l'égard des produits forestiers.

Successions indiennes

On a considérablement diminué cette année le nombre de successions indiennes en suspens. En effet, on a terminé le règlement de 2,794 successions, au regard de 1,979 cas réglés l'année précédente; 692 successions ont été ouvertes à des fins administratives.

Enregistrement des propriétés foncières personnelles

Le bureau central de la Direction a réalisé des progrès dans l'établissement d'un registre des propriétés foncières personnelles. Il s'agit d'un registre central pour les titres de terres appartenant aux Indiens, analogue à celui qui existe pour les titres fonciers des non-Indiens. Le nombre des enregistrements des titres fonciers personnels a été de 46.2 p. 100 supérieur à celui de l'an dernier, et les autres travaux de l'unité ont augmenté d'autant.

Effectif des bandes

Au cours de l'année, des Indiens ont présenté des protestations, en vertu des dispositions des articles 9 et 12 de la Loi sur les Indiens, contre l'addition de 44 enfants à l'effectif des bandes. Dans 23 cas, le Registraire a décidé que les enfants n'étaient pas admissibles à l'enregistrement comme Indiens, à cause de la paternité non indienne. Dans deux cas, il a rejeté les protestations et déclaré que les enfants étaient admissibles à l'enregistrement. Les 19 autres protestations sont encore à l'étude.

Au total, 174,242 Indiens étaient inscrits dans le registre des Indiens, le 31 décembre 1958.

Caisse de fiducie et annuités

Caisse de fiducie

La caisse de fiducie des Indiens, qui est constituée par des fonds détenus par le gouvernement du Canada au nom des différentes bandes, s'élevait le 31 mars 1959 à \$29,203,588.33, dont \$23,450,661.24 étaient inscrits au compte du capital, \$4,991,949.41 au compte des recettes, et \$760,977.68 aux comptes spéciaux. Le tableau ci-dessous indique l'augmentation de la caisse depuis 1950:

Année	Montant
1950	\$19,136,299.94
1951	20,232,929.56
1952	21,359,035.09
1953	22,541,954.21
1954	23,032,903.73
1955	24,016,802.77
1956	26,192,988.89
1957	27,656,560.66
1958	28,975,071.67
1959	29,203,588.33

Les fonds de la caisse ont augmenté de \$228,516.66 au cours de l'année; les dépenses pour la même période ont dépassé \$7,600,000.

Le tableau suivant établit une comparaison entre les chiffres de l'année financière à l'étude et ceux d'il y a neuf ans, pour les principaux chefs de dépenses:

...	Montant le 31 mars 1959	Montant le 31 mars 1950
Aide à l'agriculture	\$718,025.93	\$321,779.08
Secours aux indigents	819,083.09	503,780.00
Construction et entretien des immeubles appartenant aux bandes	625,204.92	107,068.51
Logements et puits	1,314,596.15	148,678.56
Routes et ponts	422,133.12	91,193.04

Les recettes globales de la caisse de fiducie ont atteint au cours de l'année le montant de \$7,900,424.08.

Assurance sur les biens des bandes

Les propriétés appartenant aux bandes indiennes du Canada ont été assurées, contre l'incendie pour une somme totale de \$2,528,730. Le montant complet de nouveaux contrats d'assurance et des renouvellements de polices s'est élevé à \$848,387.

Prêts consentis à même les fonds des bandes

Au cours de l'année financière, 136 Indiens ont présenté des demandes d'emprunt à même les fonds des bandes; 93 ont obtenu des prêts d'un montant total de \$74,405.19. Ces prêts, qui ont été de \$800.05 en moyenne, ont servi aux fins suivantes:

Achat de bestiaux	\$21,149.76
Achat d'outillage de ferme	37,671.40
Achat de terrain	500.00
Réparations de bâtiments de ferme, clôtures, etc	1,175.00
Achats divers	2,070.00
Paiement de dettes pour pièces de machinerie, camions	11,839.03
...	\$74,405.19

Au total, 79 prêts comportant un montant de \$56,914.24 ont été remboursés en entier durant l'année.

Annuités

Conformément aux dispositions des divers traités, des annuités au montant global de \$465,925 ont été distribuées à 84,196 Indiens. Ce montant comprend les sommes payées aux Indiens au moment de leur émancipation, ainsi que les sommes provenant des échanges de terres et des arrérages.

Émancipation

Le nombre des Indiens émancipés au cours de l'année a été de 802; 190 adultes et enfants ont été émancipés à la suite de demandes présentées en ce sens et 612 femmes ont été émancipées par suite de leur mariage avec des non-Indiens. Voici la répartition par province:

Nouvelle-Écosse	20
Île du Prince-Édouard	...
Nouveau-Brunswick	10

Québec	60
Ontario	239
Manitoba	111
Saskatchewan	97
Alberta	80
Colombie-Britannique	156
Territoires du Nord-Ouest	16
Territoire du Yukon	13

Soixante-douze demandes d'émancipation, visant 167 personnes, n'ont pas été recommandées pour approbation.

Génie et construction

La Division du génie et de la construction fournit les services de génie et d'architecture et exécute des travaux variés pour les réserves indiennes, comme en témoigne la liste d'entreprises que voici:

Travaux pour la Division de l'Éducation

a) Nouvelles constructions

Dix-sept bâtiments accessoires ont été érigés pour quatorze centres scolaires. Ces constructions ont compris des centrales électriques et bâtiments de pompes, un édifice pour l'enseignement des métiers manuels, des garages, des ateliers, des entrepôts, des caveaux à légumes et d'autres bâtiments divers, surtout pour les internats. On a construit vingt habitations pour le personnel enseignant dans seize centres scolaires, et neuf autres unités de logement sont en voie de construction à sept autres endroits. On a terminé à vingt-trois externats ou internats la construction de cinquante-huit salles de classe, y compris des salles pour l'enseignement de l'économie domestique et des arts industriels. Le projet le plus important a été la construction de l'internat « Guy Residential School », pouvant loger 250 élèves.

Des contrats ont été accordés pour la construction, dans dix endroits différents, d'écoles contenant au total trente-cinq nouvelles salles de classe.

b) Reconstruction et entretien

D'importants travaux d'entretien et de réparation, nécessitant de la main-d'oeuvre spécialisée en mécanique, ont été exécutés dans une cinquantaine d'écoles. Ces travaux ont compris le remplacement d'appareils de chauffage, de plomberie ou d'électricité; l'installation du gaz naturel ou du gaz propane, l'installation d'appareils frigorifiques et de lignes de distribution d'électricité; l'aménagement de nouveaux bâtiments pour les chaudières, le creusage de puits; l'aménagement d'appareils pour la distribution et la purification de l'eau; des systèmes d'égout, et le remplacement des accessoires de cuisine et de buanderie.

Travaux pour la Division des agences

Deux résidences pour le personnel et deux bâtiments de bureau ont été terminés pour la Division des agences, et l'on est en train de construire trois autres résidences, trois autres bureaux et d'autres bâtiments divers. Un important programme de construction de routes a été exécuté avec les fonds fournis par la Division des agences, complétés par des sommes provenant du compte de fiducie des bandes indiennes. La Division a terminé à Caughnawaga, dans la province de Québec, les premiers travaux d'aménagement d'un système de canalisation d'eau et d'égout, comportant une installation pour la purification de l'eau. Elle a entrepris la construction d'un nouveau système d'approvisionnement d'eau, avec installation pour la purification de l'eau pour le village indien de Pointe-Bleue, en plus d'une soixantaine d'autres installations moins importantes de canalisation d'eau et d'égout.

Travaux pour la Division du bien-être

Les fonctionnaires de la Division du génie et de la construction ont étudié les divers genres de plans utilisés pour la construction de maisons indiennes dans toutes les régions du Canada. Une brochure contenant de nouveaux modèles

a été préparée et envoyée pour commentaires aux fonctionnaires sur place. On est à perfectionner certains modèles choisis qui conviennent le mieux pour les constructions de maisons à prix modiques. Ces modèles pourront être agrandis ou transformés à mesure que l'on voudra avoir plus de place ou de commodités.

Des épures, des devis estimatifs et des listes de matériaux seront éventuellement mis à la disposition de tous les surintendants des Indiens, qui pourront les utiliser pour l'exécution d'un programme accéléré de construction de maisons.

Travaux pour la Division des réserves et de la caisse de fiducie

La Division du génie et de la construction a fourni de l'aide à la Division des réserves et de la caisse de fiducie, relativement à la construction de salles communautaires, d'un établissement de bains, et d'unités de logement dont le coût a été fourni à même les fonds de la caisse de fiducie des bandes indiennes.

Situation par province

Colombie-Britannique

La condition économique de nombreuses familles indiennes habitant les régions côtières et s'occupant de la pêche commerciale s'est trouvée grandement améliorée durant la saison de 1958, alors que le poisson rapportait généralement d'assez bons prix. Les prises, pour la plupart des espèces, dépassaient celles des dernières années. Une montaison phénoménale de saumon sockeye, la plus considérable depuis 50 ans, s'est produite dans les eaux environnant la pêcherie du fleuve Fraser. La mise en conserve de plus d'un million de caisses de poisson a fourni un emploi saisonnier supplémentaire à un plus grand nombre de pêcheurs indiens et de familles qui comptent sur un travail saisonnier dans les conserveries pour augmenter leur revenu.

Le nombre des permis de pêche commerciale accordés aux pêcheurs indiens s'élevait à 3,671, accusant un accroissement sensible sur le total de l'année précédente. Nombre de ces pêcheurs du centre de la région côtière ont réalisé un gain global dépassant de beaucoup ce qu'ils avaient atteint de toute leur carrière dans le métier. Les Indiens qui ont fait la pêche du hareng à l'automne ont participé à des prises qui surpassaient tout ce qu'on avait vu jusque-là. Le rendement a plus que compensé les pertes qu'avaient subies les pêcheurs de hareng par suite de grèves au début de l'année.

Les Indiens se sont adonnés aussi en plus grand nombre à la pêche du flétan et le volume de leur prise a atteint un sommet, tandis que les familles indiennes occupées à la pêche des crabes et des crevettes ont connu une saison qui dépassait la moyenne.

Un grand nombre de pêcheurs indiens ont réglé ou réduit sensiblement leurs comptes avec les compagnies de pêche qui leur avaient avancé des fonds pour des bateaux et des agrès de pêche.

Les Indiens qui habitent les réserves de l'intérieur, de l'île de Vancouver et de l'archipel de la Reine-Charlotte, et qui gagnent leur vie en travaillant dans les industries de l'exploitation forestière et de la pâte à papier, ont retiré en moyenne des bénéfices moindres que ceux des quelques années passées, par suite des périodes prolongées de fermeture de la forêt au printemps et durant l'été. Dans certaines régions, de grands feux de forêt ont occasionné l'emploi de plusieurs Indiens pour les combattre. D'autres facteurs affectant la mise en vente et la distribution des produits industriels des scieries tendaient à diminuer la stabilité d'emploi d'un grand nombre d'Indiens. Dans toutes les régions industrielles et particulièrement vers le sud de la côte, le nombre des Indiens employés comme débardeurs, bûcherons, soudeurs, mécaniciens d'automobile et travailleurs en construction a augmenté de façon soutenue. Un nombre toujours plus

grand de jeunes Indiens travaillent pour les trois principaux chemins de fer de la Colombie-Britannique; ils font partie d'équipes de cantonniers et de préposés à l'entretien des ponts; ils s'entendent de façon satisfaisante avec les travailleurs non indiens et quelques-uns sont même devenus chefs d'équipe. Pareillement, dans les entreprises provinciales de voirie, beaucoup d'Indiens ont manifesté, par leur diligence, l'aptitude nécessaire pour bien conduire les machines lourdes. On a constaté un accroissement remarquable du nombre des jeunes filles qui acceptent des emplois permanents dans les bureaux, les usines, ou dans les hôpitaux comme domestiques non spécialisées. Neuf jeunes filles ont complété leur formation hospitalière; l'une travaille comme infirmière non diplômée et trois diplômées de date récente sont des gardes-malades inscrites.

Le nombre des familles indiennes de l'île de Vancouver et du sud de la province, qui se déplacent tous les ans pour le travail saisonnier dans la culture des fruits et des baies dans l'État de Washington, a diminué constamment. Pour la plupart, ces anciens migrants trouvent du travail dans les vergers et les champs de légumes de la vallée du Fraser.

Les conditions ont été généralement favorables à l'agriculture. Les familles indiennes qui font la culture et l'élevage à plein temps ont joui d'une année qui dépassait la moyenne. Leur situation s'est améliorée par suite des conditions satisfaisantes du marché. On a étendu la superficie des champs semés de foin et de plantes fourragères; quelques Indiens ont acheté des machines agricoles motorisées et l'on a ajouté aux troupeaux des éléments de qualité supérieure.

Dans les agences de Williams-Lake, Lytton, Kamloops et Okanagan, on fait un usage toujours grandissant des terres agricoles. Un plus grand nombre de familles indiennes tentent de s'établir à temps entier dans l'agriculture, au lieu de compter comme par le passé sur l'emploi intermittent à l'extérieur. Huit conseils de bandes indiennes ont acquis des tracteurs et des instruments aratoires, se servant surtout des fonds de leurs bandes pour payer ces achats.

Les expositions agricoles aux champs ont attiré une assistance remarquable de cultivateurs et d'éleveurs indiens accompagnés de leurs familles. Les Cercles des jeunes éleveurs de bovins continuent d'être populaires parmi les jeunes Indiens, dont plusieurs ont mérité des prix pour les animaux qu'ils ont montrés aux foires. Les petits troupeaux de volailles appartenant à des familles indiennes dans les agences des îles de Vancouver et de la Reine-Charlotte ont remporté du succès. On a remarqué aussi un plus grand nombre de jardins potagers et maraîchers. Des arbres fruitiers ont été plantés pour l'usage domestique.

L'extension de la Commission d'énergie électrique de la Colombie-Britannique vers des régions nouvelles a porté l'électricité dans un plus grand nombre de réserves, occasionnant ainsi une amélioration sensible du rendement de la ferme et des conditions de vie au foyer. On a formé avec succès des cercles de culture de la pomme de terre dans certaines réserves de Redstone et d'Alexis-Creek dans l'agence de Williams-Lake. Les familles indiennes qui ont manifesté leur intérêt pour ces organisations en y participant ont reçu le ferme appui de groupes locaux non indiens.

La coupe des billes à scier sur les réserves a été quelque peu restreinte en comparaison de celle des dernières années, à cause des longues périodes de fermeture de la forêt et de l'abatage limité dans certains endroits. Une quantité globale de 33 millions de pieds-planches en billes à scier a été vendue; ce qui a fourni du travail aux Indiens et a rapporté le bénéfice du droit de coupe aux bandes concernées. Les Indiens ont aussi coupé 230,000 arbres de Noël.

On a exécuté des projets d'irrigation des terres dans neuf réserves de l'intérieur. Des services nouveaux d'eau ménagère ont été complétés dans sept villages indiens; l'on a amélioré les systèmes d'approvisionnement d'eau dans quatorze réserves et creusé de nouveaux puits dans quatre réserves. Un réseau

d'égout a été achevé dans la réserve de la mission de Capilano. Des ponts ont été refaits dans des réserves à Hartley-Bay et Mount-Currie et l'on a mis en oeuvre des dispositions préventives de l'érosion des terres à Greenville (Lakalzap). Les digues protectrices ont été renouvelées dans la réserve de Musqueam. Dans l'agence de Vancouver, le village de la Réserve de Sliammon, avec ses cinquante-cinq demeures, sa salle publique et son externat indien, a été électrifié et s'est fait installer des lumières de rue. Cette entreprise fut entièrement payée à même les fonds de la bande.

Par suite de la collaboration des agences de bien-être provinciales, municipales et particulières, des services et des avantages ont été fournis en plus grand nombre aux Indiens. Six nouveaux cercles de ménagères indiennes ont été organisés à Saanich, Salmon-Arm, Stellaquo, Musqueam, Fort-StJames et Alkali-Lake. Trente-sept cercles actifs jouent un rôle important dans la vie collective et familiale. Un congrès des Cercles de ménagères indiennes tenu au mois de juillet a réuni vingt-six déléguées et remporté un grand succès.

L'assiduité aux externats a connu une amélioration, particulièrement dans les endroits éloignés. Un nouvel externat de trois salles de classe a été complété à Kitkatla; des écoles d'une salle de classe ont été construites à Redstone et à Bonaparte et l'on a achevé la construction du nouveau pavillon de salles de classe au pensionnat indien de Kamloops. On a complété aussi la construction de résidences pour le personnel au pensionnat d'Alberni et d'une demeure pour le principal à Bella-Bella. Les plans sont arrêtés et le site est choisi pour le remplacement de l'externat de trois salles de classe d'Anahim. L'externat de Klemtu a été rénové. On a prévu des facilités plus modernes pour un certain nombre de pensionnats. L'intégration des élèves d'externats indiens avec les écoliers non indiens a continué avec la conclusion de nouveaux accords. Ainsi, l'instruction élémentaire a été prévue pour 110 élèves dans les régions de Vanderhoof et de Burns-Lake. Cette mesure d'intégration ne pouvait s'appliquer auparavant aux enfants indiens de la région septentrionale de l'intérieur. L'école à salle de classe unique dans la réserve de Cape-Mudge fut fermée après qu'une entente avec la province eût permis que les écoliers indiens se joignent tous aux élèves de l'école publique voisine. Le grand Vancouver continue d'être le centre affairé de la formation professionnelle et académique. On a préparé à l'intention des étudiants et mis à la disposition de tous les nouveaux élèves un opuscule d'information destiné à faciliter leur adaptation à leurs nouvelles écoles, à la vie en pension et à l'existence urbaine en général. Soixante-cinq élèves ont suivi des cours variés à l'Institut professionnel de Vancouver. Les résultats obtenus par les étudiants indiens étaient légèrement supérieurs à la moyenne pour la population étudiante en général. Quatre jeunes Indiens ont terminé des cours de construction de bateaux et ont trouvé des emplois; deux autres s'engageaient dans cette même voie à la fin de l'année. Six jeunes filles étaient inscrites à des écoles commerciales privées à Vancouver, Kamloops et Victoria. Deux jeunes filles ont rempli les conditions pour mériter le diplôme d'enseignement élémentaire décerné par l'École de pédagogie de l'Université de la Colombie-Britannique; deux jeunes filles se sont inscrites à des cours d'enseignement durant l'année. Une élève s'est inscrite au cours de garde-malade diplômée; trois autres ont obtenu leur diplôme. Deux jeunes filles ont commencé leur formation d'infirmières en psychiatrie et, comme elles sont les premières Indiennes à étudier cette spécialité, leur travail est suivi avec un intérêt particulier. Deux autres collectivités indiennes, Hagwilget et Deadman's-Creek, ont entrepris des programmes d'éducation des adultes.

C'est un encouragement particulier de constater que plusieurs conseils de bandes indiennes s'intéressent de plus en plus vivement aux initiatives sociales, aux questions de bien-être, à l'instruction des enfants, à l'affectation des fonds de la bande aux améliorations dans les réserves et à l'administration des ressources de celles-ci.

Territoire du Yukon

Les Indiens du Yukon qui vivent ordinairement des recettes du piégeage des animaux à fourrure, de la chasse et de la pêche n'ont pu subvenir convenablement à leurs besoins. Une longue période de temps sec en été et les vastes feux de forêt qui s'ensuivirent en plusieurs endroits ont nui considérablement au gibier et aux animaux à fourrure. Un hiver rigoureux a suivi ces incendies, et, pour aggraver les conséquences de ces conditions défavorables au piégeage, la prise très restreinte n'a commandé que des prix assez bas. On a dû fournir du secours aux familles de ces trappeurs indiens.

Le nombre des Indiens qui s'emploient, durant la saison propice, aux travaux de construction, dans les mines et à titre de guides auprès des chasseurs de gros gibier, augmente constamment; ce qui a pour effet d'élever le niveau de vie de leurs familles. Environ 125 travailleurs étaient occupés à des entreprises de construction du gouvernement, à la construction et à l'entretien des routes et du chemin de fer. Soixante-quinze autres ont travaillé dans des scieries et à la coupe du bois de corde pour la compagnie Cassiar Asbestos Mines, ce dernier travail étant fait en vertu d'un contrat à long terme par un groupe d'Indiens qui ont obtenu un permis de coupe afin de garantir une provision constante de bois de corde. Les Indiens en emploi stable dans l'entreprise Keno Hill Mines ont vu leur nombre passer de cinq à quinze. Les travailleurs indiens continuent de démontrer, par leur bonne volonté et leur habileté, qu'ils peuvent contribuer avec succès à la croissance économique du Yukon. Un plus grand nombre des familles indiennes qui ont toujours habité les régions lointaines, où elles vivaient uniquement de la chasse et du piégeage, se déplacent vers de nouveaux endroits où l'emploi saisonnier ainsi que d'autres avantages leur sont plus accessibles.

Les familles ont conservé leur intérêt grandissant pour l'artisanat indien, surtout la confection des vestes, des gants et des chaussures de peau d'original tannée, articles très appréciés pour leur qualité et qui trouvent un marché profitable. La quantité de peaux d'original tannées obtenues sur place est augmentée de celles qu'on achète aux chasseurs indiens de Burns-Lake (C.-B.).

Les feux de forêt ont retardé l'approvisionnement en matériaux de construction, ce qui a nui au programme de bien-être en fait de logement. Cependant, vers la fin de l'automne et durant l'hiver, on a pu accumuler une réserve de ces matériaux avec l'espoir de commencer les travaux de construction au début de 1959. On a obtenu à Dawson, à Mayo et à Haines-Junction du terrain qui servira de site aux maisons des Indiens.

L'incorporation des enfants indiens au système scolaire a continué dans le Territoire. Des accords conjoints ont été négociés avec le gouvernement du Territoire pour l'instruction des petits Indiens à Dawson et à Whitehorse. Les enfants fréquentaient l'école au nombre de 585 et l'assiduité a été satisfaisante. Trente-cinq élèves étaient inscrits à l'école secondaire ou aux cours de formation professionnelle.

Le domaine du bien-être social a suscité plus d'intérêt. Des ententes conclues avec l'administration du Territoire et la Société d'aide à l'enfance prévoient plus de services sociaux pour les Indiens et les enfants indiens négligés, au même titre que les non-Indiens.

Une conférence de deux jours a réuni à Whitehorse 10 délégués indiens choisis pour représenter leurs bandes respectives. On y a discuté de maints sujets se rapportant au bien-être, à l'éducation et à l'avancement général des Indiens. Tous les délégués se sont intéressés vivement à la discussion et y ont contribué de bonnes idées, témoignant ainsi qu'ils ont décidé d'améliorer leur sort et d'occuper une place honorable dans les collectivités grandissantes du Yukon.

Alberta

Les Indiens de plusieurs réserves en Alberta se sont habitués à rechercher de l'emploi loin de leurs foyers, et ce mouvement s'est manifesté davantage durant l'année écoulée. Le déplacement entre les endroits reculés du Nord et les champs de betteraves du sud de l'Alberta, devenu un événement annuel, a assuré des emplois à près de 500 personnes, au printemps et pendant l'été. Dix aspirants ont été préparés à d'autres emplois permanents, grâce à des ententes avec les employeurs pour la formation sur place.

Durant l'hiver, 85 hommes ont occupé des emplois saisonniers aux parcs de Banff, Jasper, Waterton et Elk-Island. L'industrie du pétrole à Pincher-Creek a attiré 20 travailleurs des réserves des Gens du Sang et trois de la réserve des Piégans, tandis que 20 Indiens de la bande des Gens du Sang ont travaillé à la construction de la nouvelle école de leur réserve. Plusieurs Indiens ont encore profité des occasions d'emploi dans l'exploration des champs pétrolifères, dont 36 aux réserves de Sunchild Cree et O'Chiese et 70 dans la région du Petit lac des Esclaves. D'autres ont trouvé du travail dans la construction de voirie, les camps d'exploitation forestière, l'agriculture et d'autres industries en dehors des réserves. Un groupe encore restreint, mais qui grandit toujours, s'est établi dans des situations plus stables. Ainsi, trois jeunes gens de l'agence de Saddle-Lake sont devenus fonctionnaires du gouvernement fédéral, deux d'entre eux à titre d'adjoints aux surintendants d'agences indiennes.

Des centaines d'Indiens ont bénéficié des travaux entrepris dans les réserves au moyen de crédits et de fonds de bande. Ainsi par exemple, 20 charpentiers et aides de la bande des Gens du Sang et 35 de la bande Hobbema ont travaillé à la construction de maisons dans leurs réserves respectives. La construction des chemins dans les réserves de Saddle-Lake, Hobbema, Wabasca, des Gens du Sang, des Piégans et ailleurs en a occupé beaucoup d'autres.

Les conditions atmosphériques favorables dans la région propice à la culture des céréales ont suscité de plus grosses récoltes et augmenté la production dans les réserves. On a récolté 1,039,347 boisseaux de céréales, en comparaison de 704,328 l'année précédente. Les fermes des Gens du Sang et des Piégans étaient particulièrement productives cette année mais les conditions de sécheresse dans les régions de Saddle-Lake et de la rivière à la Paix ont occasionné l'échec total d'un grand nombre de récoltes. Les cultivateurs indiens du Sud ont récolté une abondance de foin cultivé ou sauvage qui a porté la production totale à 18,279 tonnes. Une bonne quantité de ce foin a trouvé un marché en Saskatchewan, un certain nombre d'Indiens en ayant retiré une somme moyenne de \$2,000 chacun durant la fenaison.

La quatrième conférence annuelle sur l'agriculture a réuni les Indiens et les fonctionnaires dans la salle commune des Piégans. La discussion a porté sur plusieurs aspects de l'entreprise agricole, y compris la dette croissante envers les fonds de bande par suite de frais accrus, de méthodes de culture d'un rendement inférieur et de la répugnance à l'emploi de bonnes méthodes de financement. Parmi d'autres problèmes abordés à la conférence, on a considéré la nécessité d'extirper plus efficacement les mauvaises herbes et de prévenir l'érosion du sol. Ces rencontres ont eu aussi de bons résultats. Ainsi, un plus grand nombre de cultivateurs améliorent leurs méthodes d'exploitation et l'apparence de leurs fermes et diversifient leurs opérations agricoles. Cinq cultivateurs de la bande des Gens du Sang gardent maintenant des moutons et des pores, un Piégan possède plus de cent pores et plusieurs Indiens à Saddle-Lake maintiennent du bétail utilisé comme vaches laitières et animaux à boucherie; ils élèvent aussi des pores et des poules. On a acheté encore 41 tracteurs et l'on estime que les Indiens conduisent plus de mille automobiles et camions de ferme. On a fait plus de trois mille acres de terre neuve en comptant le défrichement de 1,323

acres de terre de broussaille dans les réserves à Hobbema. Les Pieds-Noirs ont décidé de prendre à bail 16 demi-sections de prairie pour la production des céréales; ce qui constitue un nouveau projet intéressant.

Le nombre des bestiaux a marqué une diminution de 1,804 durant l'année, laissant un total de 12,215. On y voit les effets des prix intéressants et de l'introduction dans certaines réserves de la vente des bouvillons. Cependant, la plus forte diminution du cheptel fut notée dans la réserve des Pieds-Noirs où le bétail fut enlevé à la garde collective ou communautaire et placé au soin des propriétaires particuliers. D'autre part, les propriétaires de bétail dans la réserve de Saddle-Lake ont été dispensés d'obtenir un permis pour la vente des animaux, comme l'exige l'article 32(1) de la Loi sur les Indiens et leurs troupeaux ont augmenté de plus de 200 têtes. Les Esclaves ont vendu 23 bovins à boucherie de première qualité, au prix moyen de \$150 par tête; ce fut un événement dans l'industrie de l'élevage. Le troupeau de ces Indiens, exploité dans le voisinage du 59e degré de latitude, à l'extrême nord-ouest de la province, a atteint le nombre de 200 têtes durant l'année.

La production forestière dans les réserves s'élevait à deux millions et demi de pieds-planche d'épinette et de sapin et à plus de 2,500 cordes de bois à pâte. La vente de poteaux, de traverses, d'arbres de Noël et de plants de pépinière a rapporté des recettes supplémentaires aux Indiens des réserves de la bande des Gens du Sang, aux Piégans, aux Sarcees, aux Stonies et à ceux des réserves O'Chiese, Sunchild Cree, de Hobbema, de Sucker-Creek, de Driftpile et de Sturgeon-Lake.

L'industrie du piégeage a fait peu de progrès depuis l'année précédente. Le bénéfice moyen qu'ont rapporté les lignes de piégeage dans l'agence d'Athabasca était d'environ \$1,000 par piégeur; la recette était cependant beaucoup moindre en d'autres régions. La migration annuelle du caribou n'a pas atteint l'extrémité nord-est de la province; l'orignal et d'autre gibier étaient assez abondants dans les régions septentrionales. Des progrès encourageants dans l'administration du gibier ont été marqués par la rencontre de conseillers indiens avec des fonctionnaires de la Province et de la Direction des affaires indiennes qui ont considéré les problèmes relatifs au gibier et à la forêt dans la région du Petit lac des Esclaves et la nomination d'un représentant de la Direction auprès du Comité consultatif provincial sur la faune sauvage.

Durant l'année, les redevances retirées de 83 puits produisant du pétrole et du gaz dans les réserves indiennes s'élevaient à plus de six cent mille dollars. Des permis d'exploitation de pétrole et de gaz naturel et des baux relatifs à 21 parcelles constituant une superficie totale de 148,610 acres ont rapporté des primes excédant cent mille dollars. Les loyers représentaient en outre la somme approximative de sept cent cinquante mille dollars.

Les conseils de bande des Gens du Sang et de Hobbema ont marqué une étape de leur administration en nommant des secrétaires de bande pour rédiger les procès-verbaux d'assemblées et aider à la conduite des affaires. Par suite de l'expérience acquise et des propositions discutées et approuvées aux conférences agricoles précédentes, un certain nombre de conseils ont établi des comités des finances, de l'habitation, du bien-être, de l'éducation, des loisirs et le reste. Les conseils d'Alexander et d'Alexis dans l'agence d'Edmonton ont employé leurs propres secrétaires pour les assister dans l'organisation et l'administration des travaux publics et d'autres entreprises de la collectivité.

Bon nombre d'Indiens de l'Alberta ont persisté à rechercher les commodités d'un meilleur niveau de vie. Ceux de la bande des Gens du Sang ont acheté une nouvelle niveleuse et employé un deuxième conducteur afin d'accélérer la construction des routes. A Hobbema on a construit 14 milles de chemins neufs et étendu du gravier sur un parcours de 22 milles; ces travaux ont occupé quelque

22 Indiens de leurs réserves. Au moyen de fonds publics et de capitaux prélevés sur la caisse de bande, le Conseil de Saddle-Lake a amélioré davantage le réseau routier dans les réserves de Saddle-Lake et de Goodfish-Lake, en y ajoutant 16 milles de bonne rampe gravellée; quatre-vingt-dix pour cent des conducteurs des machines engagés dans ces travaux étaient des Indiens. Durant l'hiver, des équipes d'Indiens ont dégagé les routes à Wabasca et à Saddle-Lake, non seulement pour se tenir occupés, mais pour préparer la voie aux travaux de construction durant l'été.

Le programme de construction d'habitations s'est poursuivi si rapidement que plusieurs conseils et fonctionnaires d'agence ont eu fort à faire pour assurer une surveillance efficace. On a dépensé plus de huit cent mille dollars pour la construction de nouvelles maisons, dont plus de cinq cent mille étaient prélevés sur la caisse de bande.

Les services d'eau se sont améliorés. On a creusé plusieurs nouveaux puits, dont 12 à Saddle-Lake et 31 à Hobbema, où la profondeur productive se situe à 200 ou 300 pieds. On a terminé le relevé pour l'électrification rurale dans la réserve des Gens du Sang et l'installation a été commencée. Huit demeures, indiennes ont reçu l'installation électrique dans la réserve des Piégans et d'autres raccordements ont été faits à Sarcee, où il n'y a plus que trois habitations à électrifier. L'installation du service de téléphone dans la réserve Sarcee a servi sept habitations et l'on projette d'autres prolongements.

L'idée de l'importance de l'instruction s'est manifestée de plus en plus durant l'année. Les jeunes parents indiens qui avaient eux-mêmes reçu quelque formation scolaire ont encouragé leurs enfants à profiter davantage des occasions de s'instruire.

L'inauguration et l'extension des services de transport, ainsi que le désir qu'entretenaient les parents d'avoir leurs enfants auprès d'eux ont fait augmenter le nombre des élèves qui fréquentent certains pensionnats à titre d'externes. Plus de 700 enfants reçoivent actuellement leur instruction de cette manière: près de 300 élèves fréquentent ainsi le pensionnat catholique d'Ermineskin à Hobbema, 138 se rendent au pensionnat Morley de l'Église unie, plus de 100 sont au pensionnat catholique St. Mary's, dans la réserve des Gens du Sang, et d'autres vont ailleurs. Près de 700 enfants indiens fréquentaient les écoles publiques ou séparées; ce chiffre représentait une autre augmentation, depuis l'année dernière. Plus d'une centaine d'enfants, qui logeaient dans les dortoirs de pensionnats, se rendaient aux écoles publiques ou séparées pour les classes des cours primaire ou secondaire. Ainsi, 92 enfants du pensionnat de l'Église unie d'Edmonton étaient inscrits aux écoles publiques de Jasper-Place, à Edmonton.

Le nouveau pensionnat catholique de Wabasca, avec dortoir et salles de classe pour 150 enfants, a été terminé et l'on a érigé des pavillons préfabriqués de deux salles de classe à Morley et à Cluny. La construction d'un atelier de travail et de mécanique agricole fut terminée au pensionnat catholique de Joussard. Les travaux ont débuté pour l'établissement de trois salles de classe et d'une maison à deux logis pour le personnel enseignant dans la réserve de Goodfish-Lake, d'un pavillon de 12 salles de classe et d'une résidence pour le personnel enseignant au pensionnat catholique St. Mary's dans la réserve des Gens du Sang, de six salles de classe et d'une maison pour les instituteurs à Fort-Chipewyan. Le grand pavillon de 16 salles de classe au pensionnat catholique d'Ermineskin était pratiquement prêt à être occupé à la fin de l'année.

L'intérêt pour l'éducation des adultes était soutenu. Un cours de deux mois en mécanique agricole et d'automobile a attiré une bonne assistance dans la réserve des Gens du Sang. Un cours de prospection minière fut organisé à l'intention de neuf Stonies, tandis qu'au pensionnat catholique d'Ermineskin, 90

personnes suivaient des cours du soir en menuiserie, en mécanique, en art culinaire et en arts ménagers. Encouragée par le succès du cours précédent en charpenterie, qui aida à dix des 11 élèves à se trouver un emploi, la Direction a institué un deuxième cours du genre à Edmonton. Dix-neuf élèves y ont pris part, dont quatre se proposent de travailler dans des centres urbains et les autres comptent s'occuper de charpenterie dans leurs réserves ou les environs. Le programme chargé de construction de maisons et les cours de charpenterie se complétaient réellement au cours des deux dernières années.

Quatre parcs nationaux en Alberta ont fourni plus de deux cent mille livres de viande de wapiti, d'orignal et de bison. Cette viande était emballée, congelée et expédiée selon le besoin aux diverses réserves pour fins de distribution aux Indiens nécessiteux. Une installation frigorifique a été construite à Hay-Lake dans la partie nord-ouest de la province, afin de permettre aux Indiens de la bande des Esclaves de faire une meilleure utilisation de leurs vivres et d'améliorer leur niveau de vie.

Le programme de réadaptation prévu par la Direction à Edmonton afin d'aider au rétablissement d'Indiens partiellement handicapés par la tuberculose ou d'autres causes, a continué d'être appliqué avec assez de succès durant toute l'année. Plusieurs de ces personnes ont trouvé un emploi permanent, tandis que d'autres reçoivent une formation professionnelle ou académique. La Y.W.C.A. et l'I.O.D.E. se sont montrés particulièrement serviables pour aider les jeunes filles à s'adapter à la vie sociale en ville et à y trouver leur place.

Dans un certain nombre de réserves on reconnaît de plus en plus l'importance des initiatives communautaires organisées, aux fins de hausser le niveau de vie et de prévenir la délinquance. On a achevé la construction de deux belles salles neuves, dont l'une à Morley et l'autre dans la réserve des Gens du Sang.

Un directeur de l'organisation des loisirs, employé à plein temps, a été nommé par le Conseil de la bande des Gens du Sang, et la salle communautaire de cette dernière est déjà devenue le centre de nombreuses réunions sociales ou récréatives.

Il a été particulièrement encourageant de noter l'intérêt que plusieurs groupes d'Indiens ont manifesté à l'égard des manières de voir et formes d'activité de leurs concitoyens canadiens de centres voisins. Des non-Indiens, habitant aux environs de la réserve des Gens du Sang, ont pris part à des réunions de divers genres tenues dans la nouvelle salle publique. Les Indiens de Saddle-Lake ont organisé leurs propres cours de formation de chefs sociaux; ils ont été guidés et aidés dans leur travail par les agronomes de la région et la Division des cours post-scolaires de l'Université de l'Alberta. Six couples de la réserve des Gens du Sang ont assisté au cours de formation de chefs sociaux offert par la province à Lethbridge. Ils ont acquis passablement de connaissance à cette occasion, tout en apportant eux-mêmes une précieuse contribution au bénéfice des participants venus d'autres centres et collectivités plus au sud. L'événement le plus marquant dans l'acheminement vers une meilleure entente, entre les Indiens et leurs concitoyens non indiens de la province, a été le grand dîner et la réunion sociale organisés par le Cercle social des Indiens Sarcee, dans la salle Bullhead de la réserve Sarcee, et à laquelle ont pris part 300 membres du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs.

Territoires du Nord-ouest

Il y a eu, au cours de l'année, un accroissement d'activité dans le domaine du piégeage, ce qui a arrêté au moins temporairement le mouvement de recul observé dans cette importante industrie. Le vison et la martre ont été plus abondants que depuis plusieurs années. 11 s'est vendu à Aklavik pour environ \$12,000 de vison, au taux moyen de \$20 la peau, depuis le 1er novembre jusqu'au

15 janvier. La Direction a fourni des avances à 22 Indiens de la bande de Fort-Franklin, pour leur permettre d'aller piéger au nord du Grand lac de l'Ours. Ces trappeurs ont pris pour plus de \$7,000 de fourrure, surtout du vison et de la martre, pendant une période de six semaines. On estime qu'environ 70 p. cent des Indiens de la région du fleuve Mackenzie ont fait du piégeage pendant une certaine période de l'hiver. Un événement important a été l'abolition des lignes individuelles de piégeage dans le delta du Mackenzie et leur remplacement par des régions de piégeage réservées à des groupes; on s'attend que cette mesure stimule l'intérêt parmi les piégeurs. L'augmentation de l'activité relative au piégeage a été moins évidente aux environs du Grand lac des Esclaves, notamment à Fort-Resolution, Fort-Providence, et Fort-Rae, où les Indiens ont eu d'autres moyens de gagner leur vie, durant la saison de piégeage.

Les originaux ont été nombreux dans la partie occidentale des Territoires, sauf dans le delta du Mackenzie. Il y a eu aussi du lapin en abondance, qui a servi à la consommation domestique et à l'alimentation des chiens. On estime à 500 le nombre des caribous abattus par les Indiens dans la partie orientale du District. La Direction s'est procuré 60,000 livres de viande de bison provenant du Parc Wood-Buffalo, qu'elle a placées dans des entrepôts frigorifiques à divers endroits.

On a encouragé les Indiens à se servir dans une plus grande mesure de la pêche domestique comme source d'alimentation d'accès facile, et à aider ainsi à la conservation du caribou. La réponse a été très satisfaisante. Des groupes d'Indiens de Snowdrift, Lac-la-Martre, Wool-Bay et Fort-Rae ont pris environ 163,000 livres de poisson, à Fort-Point, Frank's Channel et Marian-Lake, tandis que pour leur part, les bandes de Trout-Rock, Fort-Rae et Yellowknife en ont pris plus de 100,000 livres à Trout-Rock. La Direction a fait transporter 42,000 livres de la prise de Trout-Rock à Fort-Rae et à Yellowknife pour entreposage dans les installations frigorifiques. Huit hommes de Fort-Franklin et de Fort-Norman ont pris au total 25,000 livres de poisson aux environs de l'île Manitou dans le Grand lac de l'Ours et ont transporté ce poisson à Franklin en chaland. Sept mille livres ont été transportées de là à Fort-Norman, en canoë. Il s'est fait encore cette année de la pêche au lac Willow. Des opérations de pêche effectuées à titre d'essai, par quatre familles indiennes de la bande de Fort-Liard résidant à Trout-Lake, au moyen de huit filets fournis par la Direction, ont rapporté 72,000 livres de poisson.

L'entreprise de formation pour la pêche commerciale, à Ray-River, a de nouveau rapporté passablement de succès. Quatorze pêcheurs ont pris 77,591 livres de poisson, qui s'est vendu au prix de \$11,792 et leur a laissé un montant net de \$9,465. L'événement le plus important dans ce domaine a été l'offre d'une compagnie de pêche de prendre à son emploi l'hiver prochain quatre de ces pêcheurs indiens, laissant les pièces d'équipement et les emplois disponibles pour de nouveaux apprentis.

Les programmes d'exploitation des régions septentrionales ont fourni de nouvelles occasions d'emploi aux Indiens. Du mois de novembre au mois de février, 200 hommes ont été employés dans des entreprises de déblayage de routes dans les régions relevant de l'agence de Yellowknife. Vingt-cinq milles d'emplacement de route, comprenant une superficie de 450 acres de terrain, et allant de Frank's Channel vers Fort-Providence, ont été défrichés par les Indiens. On a également déblayé 15 milles d'emplacement de route couvrant une superficie de 180 acres, allant de Fort-Rae jusqu'au bout du lac Marian. Les Indiens de Fort-Rae, Lac-la-Martre, Yellowknife, Snowdrift, Rocher-River et Fort-Resolution ont travaillé à ces entreprises qui leur ont rapporté un montant global de \$98,056. Un autre groupe de 40 hommes de Fort-Smith et de Fort-Fitzgerald, ont travaillé à des travaux de débroussaillage de routes dans le parc Wood-Buffalo.

Cent huit Indiens de Fort-Simpson, Fort-Franklin, Fort-Norman et de la région du delta du Mackenzie ont trouvé du travail dans les entreprises de construction d'Inuvik. Il y a eu peu d'emplois disponibles durant l'été à Old-Crow, mais presque tous les hommes ont trouvé à s'embaucher en hiver pour l'abattage des billes nécessaires à la construction de la nouvelle école de l'établissement. D'autres entreprises, qui ont également fourni du travail aux Indiens, ont été la construction du nouveau foyer scolaire de Fort-Simpson et de la nouvelle école de Fort-McPherson. Quelques Indiens se sont engagés comme pilotes de navires et arrimeurs; vingt d'entre eux étaient à l'emploi de la, « Northern Transportation Company ». D'autres Indiens de Fort-Simpson ont travaillé à la station expérimentale que le ministère de l'Agriculture maintient, à cet endroit. Vingt-cinq Indiens figuraient sur la liste de paye de la mine d'uranium de Ray-Rock. De ce groupe, sept travaillaient sous terre; les autres étaient employés à des travaux de surface.

Un certain nombre de jeunes Indiens ont profité des avantages qui leur sont maintenant offerts dans le domaine de l'instruction. Dix jeunes filles ont suivi des cours commerciaux ou d'économie domestique, tandis que dix-huit jeunes gens s'étaient inscrits aux cours de charpenterie et de mécanique de l'école Sir John Franklin, de Yellowknife. Six Indiens ont suivi le cours de trois mois, qui s'est donné en charpenterie à Inuvik, et se trouveront probablement du travail dans ce domaine d'emploi lorsque la construction reprendra. Des cours pour adultes ont été offerts à Jean-Marie-River, Fort-Simpson, Fort-Norman, Fort-McPherson, et Fort-Good-Hope. Les femmes indiennes se sont vivement intéressées aux classes de couture données à différents endroits de la partie occidentale du District, comme en témoigne l'assistance accrue à ces cours.

Le nouveau foyer scolaire de Fort-McPherson, qui a ouvert ses portes en septembre, a été rempli. Des cours d'été ont été donnés à Nahanni; un nouvel externat a été érigé à Fort-Wrigley. Des externats fonctionnent maintenant dans tous les centres situés le long du fleuve Mackenzie. Une cinquantaine d'enfants ont été placés temporairement dans des foyers nourriciers, afin qu'il leur soit possible de poursuivre leurs études à l'externat pendant que leurs parents étaient partis faire du piégeage. En ce qui touche la partie centrale et la partie orientale du District de Mackenzie, il s'est donné des cours d'été à Trout-Rock et à Snowdrift, et un nouvel externat a ouvert ses portes à Lac-laMartre.

La Direction s'est occupée de fournir un plus grand nombre d'habitations convenables, ce qui a amélioré les conditions de vie dans plusieurs établissements, en plus de fournir de l'emploi à un assez grand nombre d'Indiens. A l'exception des personnes âgées, tous ceux qui ont bénéficié de l'aide du gouvernement à cet égard ont acquitté une partie du coût de leurs maisons, en fournissant soit de la main-d'oeuvre, soit des billes de bois ou de l'argent. Les maisons érigées à Jean-Marie-River et à Fort-Franklin ont été construites avec des billes abattues par des Indiens et équarries à des scieries fournies par la Direction. On a installé à Artic-Red-River un système de distribution d'eau par gravité, grâce auquel ce groupement de population aura de l'eau en abondance durant les mois d'été.

On a réalisé quelques progrès en ce qui concerne l'achat de petites parcelles de terrain destinées à être utilisées par les Indiens comme lots à bâtir. Une partie de l'île Latham, à Yellowknife, a été réservée à ces fins, et l'on a obtenu à Fort-Smith plusieurs parcelles de terrain, y compris quelques lots dans la nouvelle zone d'aménagement. Une parcelle a également été achetée à Fort-Simpson et d'autres demandes étaient à l'étude à la fin de l'année.

Les Indiens ont cultivé avec succès des jardins maraîchers à Fort-Simpson, Jean-Marie-River, Fort-Liard, Fort-Wrigley et Fort-Norman, respectivement. A Fort-Simpson, on a défriché environ deux acres de terrain pour agrandir l'éten-

due réservée à la culture maraîchère. Plus de 17,000 livres de pommes de terre provenant de l'entreprise collective de culture des légumes de Hay-River ont été mises sur le marché. On a maintenant divisé ce terrain en petites parcelles destinées à des particuliers.

Les conseils de bande se sont réunis régulièrement dans certains des établissements. Les conseils, notamment ceux de Fort-Franklin, Fort-Simpson et d'autres endroits le long du Mackenzie, sont devenus plus conscients de l'importance de leur rôle. Un nouveau conseil, élu par vote secret à Old Crow, en juin, a déjà montré qu'il possédait les qualités requises pour améliorer les conditions de la collectivité.

Saskatchewan

La plupart des Indiens du sud de la Saskatchewan tirent en grande partie leur subsistance de l'agriculture, industrie qui gagne aussi en importance parmi les groupements indiens du Nord.

Le rendement du blé a varié de 4 à 30 boisseaux l'acre, l'humidité ayant manqué à certains endroits. La moyenne du rendement a été de 10 boisseaux l'acre. Il y avait, en 1958, 168,000 acres en culture et la production a été de 747,075 boisseaux de blé, 518,454 boisseaux de céréales secondaires, 25,087 boisseaux de lin et 2,371,200 livres de graine de colza. Les cultivateurs indiens exploitant leurs propres entreprises agricoles ont cultivé en tout 84,125 acres de terrain, qui ont rapporté 250,552 boisseaux de blé, 67,654 boisseaux d'avoine, 136,708 boisseaux d'orge, 3,828 boisseaux de lin et de seigle et 216,530 livres de graine de colza. Les Indiens ont aussi récolté 13,514 tonnes de foin sauvage et 1,361 tonnes de foin cultivé; ils ont défriché 1,000 acres de terre neuve.

L'industrie du bétail se maintient toujours et rapporte de bons bénéfices. Le nombre de bestiaux a été de 9 p. cent supérieur à celui de l'année précédente.

Quatre cent soixante-seize Indiens de la Saskatchewan ont été employés dans les champs de betterave à sucre de l'Alberta, ce qui représente une augmentation de 222 sur les chiffres de 1957.

Les Indiens des régions plus au nord ont bien réussi, tant dans le piégeage que dans la pêche. Les recettes nettes provenant des fourrures ont été de \$580,000 et celles de la pêche ont dépassé \$248,500. Quelque 2,000 Indiens ont travaillé dans ces industries. L'embauchage dans les manufactures de filets de poisson a constitué une autre source de revenus pour les Indiens.

Tout le gibier, à l'exception du caribou, est actuellement abondant, ce qui permet de constater que les programmes de conservation des ressources en fourrure, en poisson et en gibier rendent d'énormes services.

Plusieurs nouvelles maisons ont été construites.

L'argent comptant provenant des permis d'exploration de pétrole a considérablement diminué cette année, du fait que les travaux dans les réserves les plus prometteuses avaient pris fin au cours des années précédentes.

Un programme de réadaptation a été mis sur pied et on a conclu des ententes visant le coût du programme et les manières de procéder, avec la Division de réadaptation du ministère du Bien-être social et de Réadaptation, et avec le Conseil pour les enfants et les adultes infirmes, de Saskatoon, deux organismes qui dirigent les programmes de réadaptation pour les personnes handicapées. Lors de sa première réunion, tenue le 13 novembre 1958, le Comité de consultation pour la réadaptation des Indiens nouvellement créé, a établi un comité d'examen chargé d'étudier les demandes reçues des Indiens à ce sujet et de décider, s'il y a lieu, lequel des deux programmes convient le mieux au requérant. La Direction des affaires indiennes et le Service de santé des Indiens et du Nord

canadien, collaborent étroitement dans ce domaine. A la fin de l'année financière à l'étude, dix-neuf demandes avaient été étudiées par le Comité, et neuf personnes participaient activement à l'un ou à l'autre des deux programmes. En ce moment, il y a plus de demandes que l'on ne peut en accepter.

Un autre progrès encourageant a été l'extension des services de bien-être de l'enfance, de protection et d'aide aux filles-mères, du ministère du Bien-être social et de la Réadaptation, aux Indiens vivant en dehors des réserves, que ces derniers aient, ou non, établi leur résidence dans une municipalité. La ligne de conduite à cet égard est clairement énoncée et les Indiens en dehors des réserves bénéficient de tous ces services. On aura une idée de ce que cela signifie si l'on considère qu'en décembre 1958 il y avait trente-six enfants indiens maintenus en tutelle permanente ou temporaire, au regard de huit cas connus en décembre 1957.

Des fonctionnaires du ministère du Bien-être social et de Réadaptation se sont rencontrés avec des chefs, des conseillers et des femmes indiennes de deux agences, et d'une bande d'une autre agence, pour étudier la possibilité d'inclure les Indiennes dans le programme des allocations aux mères tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve. Les soixante personnes qui ont assisté aux trois réunions ont toutes été d'avis que le versement de ces allocations aux mères indiennes leur serait profitable et constituerait un pas dans la voie du progrès.

La question de la suspension des allocations familiales versées aux mères nourricières qui ont des enfants indiens en pension et reçoivent des paiements de la bande ou du fonds de bien-être, a été éclaircie. On a fait parvenir les allocations familiales dans les cas connus où ces dernières étaient tenues en suspens. A la fin de l'année financière, on avait pris les dispositions nécessaires pour que soient révisés sous les cas de la Saskatchewan, afin d'assurer le versement des allocations familiales à toutes les mères nourricières.

Les services d'inspection des écoles ont été améliorés depuis la nomination d'un deuxième inspecteur au bureau régional.

Les Indiens profitent de plus en plus des occasions qu'ils ont maintenant de s'instruire, comme en témoigne le nombre accru de demandes de subventions pour les frais de scolarité. En effet, 121 demandes d'aide pour des cours réguliers et 53 pour des cours spécialisés ont été étudiées. Au total, 675 élèves indiens sont actuellement inscrits dans les septième et huitième années des écoles de la province.

Des cours pour les adultes ont été donnés dans les réserves de Maple-Creek et Cote. La population de la région a de nouveau eu recours aux services de la Division de l'extension de l'Université de la Saskatchewan; 22 jeunes gens ont suivi les cours d'agriculture de six semaines qui furent donnés à Prince-Albert et à Moose-Jaw. On a organisé un cours d'amélioration de la vie familiale, à Beauval, en juillet et en août, pour accommoder les jeunes familles qui ne peuvent normalement participer à des cours pour adultes. Quinze ménages et leurs familles, de Canoe-Lake et Peter-Pond, y ont pris part.

On a observé une tendance bien évidente vers l'intégration et l'utilisation des écoles mixtes. A Prince-Albert, grâce à une entente collective, 75 enfants indiens ont trouvé place dans les écoles secondaires. Des négociations ont été entreprises dans six autres régions et la Direction compte qu'au moins trois autres ententes collectives seront signées au cours de la présente année financière.

Manitoba

A cause de la place importante qu'occupent la chasse et la pêche dans l'économie indienne, la Direction a effectué sur place une étude approfondie de la question, afin de trouver le moyen d'augmenter les revenus que les Indiens

tirent de la pêche et du piégeage. En dépit d'une activité accrue dans ce domaine, la recette globale a été sensiblement la même que celle des années précédentes. La production provenant des lignes de piégeage enregistrées, exploitées par 1,300 trappeurs indiens du Nord, s'est élevée à \$400,000. L'accord fédéral - provincial à l'égard de la fourrure a inclus cette année l'établissement de nouveaux plans de structures de contrôle et autres travaux de construction nécessaires, à l'entreprise de repeuplement en animaux à fourrure de Summerberry. On espère que la production à cet endroit atteindra dans un avenir rapproché, le chiffre élevé de 248,000 peaux de rat musqué, déjà atteint dans le passé. La prise de cette année n'a été que de 33,750 peaux.

Les conditions de piégeage ont été favorables dans toute la province. Les prix de la fourrure se sont maintenus. Le vison a continué d'être une des fourrures les plus importantes, tant par le nombre que par la valeur des prises. On s'attend que la prise de l'année en cours égalera ou dépassera même celle de l'an dernier, laquelle a été de 12,662 peaux évaluées à \$244,000. Le castor a rapporté \$115,995 aux trappeurs, pour 14,060 peaux.

La pêche commerciale a occupé une place de plus en plus importante dans l'économie indienne, au cours de l'année écoulée. La manufacture de filets de poisson d'Island-Lake, exploitée par un particulier, a rapporté l'été dernier \$80,000 aux Indiens. A la suite d'instances auprès des autorités provinciales, la date d'ouverture de la pêche d'hiver sur le lac God a été changée de façon à permettre aux Indiens de combiner avantageusement leurs travaux de piégeage et de pêche. La Direction a de nouveau fourni des agrès de pêche aux Indiens, moyennant remboursement, et cela leur a permis de réaliser des recettes satisfaisantes.

Les Indiens ont collaboré avec les autorités fédérales et provinciales relativement à la conservation du caribou des toundras, en limitant à un minimum l'abattage de ces animaux et en dirigeant une plus grande partie de leur activité vers les entreprises de pêche domestique. A cause de la situation critique touchant le caribou, il a été nécessaire dans certains endroits de fournir de l'équipement de pêche aux Indiens qui vivent dans les terrains de pâturage du caribou.

A la suite d'une demande présentée aux autorités provinciales, trois autres étendues de riz sauvage ont été acquises pour être exploitées exclusivement par les Indiens. Quatre étendues ont fourni 118,000 livres de riz vert d'une valeur de \$60,000; des prix record, variant de 40c. à 53c. la livre, ont été obtenus pour ce riz.

Grâce à la construction de nouvelles routes et à d'importants travaux de réparation, le tout effectué avec l'outillage du Ministère et aux termes d'un accord avec la province du Manitoba, on a ajouté environ 77 milles de routes utilisables en toute saison, réparties dans dix-sept réserves différentes. Presque tous les travaux de réparation et une partie des travaux de construction ont été exécutés par des travailleurs indiens. Dans quelques réserves, les routes existantes ont été gravelées et rendues ainsi utilisables en tout temps. Des projets de travaux pour l'hiver ont été entrepris visant l'aménagement de routes d'hiver dans la partie nord du Manitoba, et l'achèvement du déblayage préliminaire d'emplacements de routes dans les réserves du Sud. La construction de maisons et la réparation d'écoles ont fourni du travail aux Indiens, durant l'hiver alors que l'emploi était rare. Dans six réserves, on a aménagé des puits communs ou des systèmes d'approvisionnement d'eau pour les écoles.

Au cours de l'année à l'étude, 31 Indiens ont obtenu des emplois permanents; 13 d'entre eux sont maintenant placés et travaillent, neuf reçoivent une formation en vue d'un emploi et neuf ont dû être retournés à leurs réserves, n'ayant pas pu s'adapter. Les organisations de l'extérieur, notamment le Service

national de placement, les syndicats ouvriers locaux et les divers groupements religieux, ont fait preuve d'une excellente collaboration. En plus de ces placements permanents sur le plan individuel, de nombreux Indiens ont été employés comme main-d'oeuvre non spécialisée à Thompson, Kelsay et Fort-Churchill. On compte qu'à mesure que les Indiens fourniront un travail satisfaisant, un plus grand nombre de travailleurs non spécialisés seront embauchés pour de l'emploi saisonnier régulier dans le domaine de la construction.

Les voies ferrées, les routes, les lignes pour la prospection minière, ainsi que les emplacements miniers de Mystery-Moak et Thompson ont continué de fournir de l'emploi en dehors des réserves. Il semble bien que l'agriculture comme moyen de subsistance ne plaît guère aux Indiens, et le déclin constaté déjà l'an dernier dans ce domaine se poursuit. Les terres en culture non utilisées sont louées à bail à des non-Indiens et les revenus versés au fonds de la bande. Toutefois, lorsqu'il se trouvera des particuliers indiens qui voudront cultiver ces terres, les baux seront résiliés et les terres mises à leur disposition. Certains Indiens possèdent de petits troupeaux de bétail et trouvent que l'agriculture rapporte bien, mais ces exploitants ne sont pas encore très nombreux. La Direction aide les Indiens des réserves où se pratique l'agriculture qui sont vraiment intéressés à la culture des céréales ou à l'élevage du bétail, à se procurer un troupeau initial ou l'outillage de ferme qui est essentiel.

L'emploi des Indiens en est encore à la période de transition. Dans la partie centrale et les régions plus au nord, la pêche et le piégeage constituent encore les principaux facteurs sur lesquels repose l'économie indienne. Dans la partie sud, ces genres d'activité, bien que secondaires, ont rapporté aux Indiens des recettes additionnelles de \$20,000.

Les non-Indiens s'intéressent aujourd'hui davantage aux Indiens. Il est évident que graduellement ils comprennent mieux les Indiens et apprennent à traiter leurs problèmes d'une façon réaliste. Les demandes de renseignements provenant de non-Indiens se font beaucoup plus nombreuses. Partout où se manifeste quelque espoir de relèvement ou de réadaptation, des organisations officiellement reconnues, telles que les cours juvéniles et les cours familiales, les sociétés John Howard et Elizabeth Fry et d'autres encore, multiplient leurs services en faveur des délinquants indiens, jeunes ou adultes.

La Direction a aidé, financièrement et par ses conseils, à l'établissement d'un bureau de référence pour les Indiens à Winnipeg. Ce bureau fournit des renseignements au sujet du logement, de l'emploi et des centres sociaux, ainsi que divers genres d'aide pouvant faciliter l'adaptation des Indiens à la vie urbaine.

Plus la population indienne s'accroît, plus les services de bien-être de l'enfance deviennent nécessaires. Comme ces organismes de bien-être de l'enfance ont augmenté le prix de leurs services, le coût augmentera constamment.

La Direction des affaires indiennes, en collaboration avec le « Sanatorium Board of Manitoba » a inauguré un nouveau programme pour la réadaptation des Indiens handicapés. Un premier groupe d'Indiens a été admis au centre d'analyse et d'adaptation sociale aménagé l'an dernier dans une aile du sanatorium de Brandon qui avait été remise à neuf.

Ce programme accéléré en faveur des handicapés indiens a été mis sur pied avec la collaboration des médecins de l'établissement, du psychologue résidant et des services nationaux de placement, et grâce à la révision de la politique budgétaire, à l'aide du personnel sur place qui a référé les cas, et à l'accueil des plus bienveillants que lui a fait la population de Brandon. Les Indiens ont témoigné de l'enthousiasme et de la bonne volonté. Sur 110 candidats, 21 ont été placés dans des emplois et 74 ont suivi des cours de formation dans divers genres d'écoles.

Il est peut-être trop tôt pour dire d'une façon décisive si le programme apportera des changements durables ou non du point de vue social. Jusqu'ici, il a semblé prometteur.

Les conseils assument une plus grande part de responsabilité dans la conduite des affaires de leurs bandes. La plupart participent à l'administration des affaires relatives aux projets d'habitation, aux secours et à l'instruction. Beaucoup plus nombreux que par le passé sont les conseils qui proposent aujourd'hui la construction de salles publiques, estimant que ces dernières sont nécessaires au progrès de la bande. Des bâtisses ont été acquises par les bandes à Roseau-River, Oak-River et Swan-Lake; il s'agissait soit de bâtisses remises en état, soit de nouvelles constructions.

Près de la moitié des réserves du Manitoba ont maintenant l'électricité. Six d'entre elles ont réalisé ce progrès au cours de l'an dernier.

On a ajouté aux locaux scolaires des Indiens du Manitoba, mais dans plusieurs cas, les nouvelles salles de classe n'ont fait que diminuer l'encombrement.

Des classes ont été ouvertes temporairement à Little-Saskatchewan, Fisher-River, Sandy-Bay et God's-Lake-Narrows. On a érigé de nouvelles écoles, soit une de deux classes à Bloodvein, une de quatre salles pour les classes moyennes, avec installation pour l'enseignement des cours d'art domestique et de travaux manuels, à Peguis Central; une de deux classes à Saggitawak, et une autre de deux classes à Nickaway.

Deux nouveaux pensionnats ont ouvert leurs portes en septembre. L'école Guy, de Le Pas, remplace l'ancienne école Guy que l'on utilisait temporairement, à Sturgeon-Landing et qui a été détruite par le feu en 1952. L'école Assiniboïa, de Winnipeg est une école secondaire que l'on a aménagée dans un foyer destiné autrefois aux anciens combattants. Cette école comprend des dortoirs et des réfectoires pouvant accommoder 170 étudiants.

Le transport quotidien des enfants a contribué à améliorer la fréquentation scolaire et permis le groupement des élèves de même année pour un certain nombre d'écoles dans les endroits où l'état des routes permet le fonctionnement économique d'autobus scolaires.

Un nombre accru d'étudiants indiens fréquentent les écoles secondaires et les écoles de métiers, ou suivent des cours de formation spécialisée. Des Indiens fréquentent les classes secondaires et les classes moyennes de Birtle, Dauphin, Portage-la-Prairie et des écoles Peguis Central et Assiniboïa.

L'enseignement continue de s'améliorer. Le nombre des instituteurs diplômés a augmenté, de même que la compétence des maîtres. Des conférences ont été tenues à Dauphin, Fisher-River, Island-Lake et Norway-House, à l'intention des instituteurs qui reçoivent ainsi une formation en cours d'emploi.

Nord de l'Ontario

On remarque parmi les Indiens du nord de l'Ontario la tendance à abandonner l'occupation traditionnelle du piégeage comme source principale de revenu, pour se diriger vers l'industrie, la pêche commerciale et l'exploitation forestière.

Néanmoins, le piégeage compte encore beaucoup dans l'économie indienne et il en sera ainsi pour bien des années à venir. Aussi ardue que soit cette occupation, les Indiens qui n'ont pas encore été en contact étroit avec le progrès industriel s'y adonnent volontiers; mais là où ce contact existe, les Indiens se rendent graduellement compte des avantages que comportent un emploi continu et des revenus réguliers.

Le nouvel agent de placement a encouragé les Indiens de la partie sud de cette région à effectuer ce changement d'occupation, et comme ils doivent naturellement commencer par s'instruire, on s'efforce constamment d'apporter des améliorations tant aux méthodes d'enseignement qu'aux installations matérielles.

Grâce aux titres de compétence plus élevés exigés maintenant des maîtres et à la formation des instituteurs en cours d'emploi, l'enseignement dans les écoles continue de s'améliorer. Les instituteurs de deux agences se sont réunis régulièrement. Un congrès régional d'instituteurs a été tenu à North-Bay.

Le nombre d'élèves a augmenté dans les cours élémentaires et secondaires, ainsi que dans les cours sur les métiers. On s'applique maintenant davantage à fournir de l'instruction aux enfants plus âgés qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter l'école alors qu'ils étaient plus jeunes. Le nombre des étudiants qui s'inscrivent dans les écoles publiques et les écoles séparées, en vertu d'ententes collectives, augmente constamment.

En plus de la construction de nouveaux externats à Wikwemikong, Serpent-River et Albany-River, on a ajouté un pavillon de salles de classe à l'internat de McIntosh, et l'on est en train de construire un nouveau pensionnat à Fort-Frances. On s'est également beaucoup appliqué à améliorer les habitations pour les instituteurs.

La Direction s'est maintenue en liaison avec les fonctionnaires du Service national de placement de North-Bay, Sturgeon-Falls, Sudbury, Elliot-Lake et Sault-Sainte-Marie, qui ont fourni aide et conseils pour le placement des Indiens dans divers emplois.

On a commencé à faire l'analyse des possibilités qu'offrent les élèves actuellement dans les cours secondaires. Ce groupe sera celui que l'on pourra le mieux former et placer.

L'attitude manifestée par les directeurs industriels, auxquels on avait demandé d'accorder une considération plus favorable aux travailleurs indiens, a été très encourageante. Quelques-uns ont immédiatement offert des situations pour les Indiens; d'autres ont déclaré qu'ils auraient des postes disponibles, lorsque la Direction leur présenterait des candidats ayant les qualités requises. Dans le domaine de la formation, huit Indiens ont suivi le cours d'évaluateurs et d'estimateurs de bois de l'Ontario. A la fin du cours, chacun connaissait parfaitement bien son métier et possédait une licence provinciale.

Des travaux d'exploitation du bois ont été effectués avec beaucoup de succès par les Indiens dans plusieurs réserves. Les effets de la formation et des conseils que dispense notre ingénieur forestier se font de plus en plus sentir chaque année. Bien que la demande provenant des industries ait été basse en général, les contrats des Indiens se sont maintenus et ces derniers ont vendu cette année plus de bois de pulpe et de billes que l'an dernier.

Les Indiens saisissent mieux aujourd'hui l'importance que revêtent les travaux de reboisement, et leur active collaboration a permis de replanter 130,000 jeunes plants d'arbre. Ce nombre aurait été plus considérable encore, si l'on eût disposé d'un plus grand nombre de plants. A mesure que se développeront les pépinières provinciales, on plantera plus d'arbres chaque année.

Chasse et piégeage

La chasse au gros gibier, en particulier à l'orignal, a continué d'être assez fructueuse pour les Indiens de la région. Le nombre des orignaux continue d'augmenter presque partout dans la province. Ces animaux constituent toujours une importante source d'alimentation pour les trappeurs durant l'hiver, et pour la plupart des Indiens des réserves le printemps, l'été et l'automne. Beaucoup d'Indiens vivant au nord de la ligne de chemin de fer du National-

Canadien peuvent chasser le caribou des bois; ils en ont abattu environ 250 l'an dernier. Seule la région du Québec au nord de la rivière Rupert ne dispose pas de réserves suffisantes de gros gibier.

Les oies sauvages comptent encore parmi les sources importantes d'alimentation. Les Indiens de la baie James en ont pris en assez bon nombre le printemps et l'automne derniers.

Le piégeage a encore été assez peu profitable, tout comme l'an dernier d'ailleurs. Le prix des fourrures est bas, tandis que le coût de la nourriture et de l'équipement demeure élevé. Le castor a diminué dans les régions des bandes de Big-Trout-Lake et de Kesagami au point de nécessiter la fermeture de la saison de piégeage. Par suite de cette mesure, un grand nombre d'Indiens n'ont pas pu piéger du tout. Quelques familles de Kesagami ont pu s'enregistrer dans des lignes de piégeage établies dans de nouveaux endroits et qui n'étaient pas utilisées par les Indiens de la localité. Dans certaines régions, la diminution du castor signifie aussi une diminution en nourriture, car beaucoup d'Indiens dépendent de cet animal pour compléter leurs provisions de viande.

Pêche commerciale

Les Indiens qui vivent au nord du chemin de fer National-Canadien et même ceux de plusieurs endroits au sud, comptent toujours plus sur la pêche commerciale comme source d'emploi et, partant comme moyen de subsistance. Dans plusieurs régions, cette industrie a rapporté des revenus supérieurs à ceux du piégeage.

Les Indiens de l'agence de Sioux-Lookout ont pris plus d'un million de livres de poisson durant l'année financière à l'étude.

Les pêcheries de Big-Trout-Lake et Big-Sandy-Lake, ont donné un bon rendement et on y apporte des améliorations d'année en année. La pêche à Big-Trout-Lake a rapporté aux Indiens \$25,000, tandis que le piégeage leur a rapporté \$18,000. Les Indiens de Big-Sandy ont terminé le remboursement de leur emprunt de \$10,000 à la caisse renouvelable et envisagent l'année 1959 avec grande confiance.

On projette l'installation de pêcheries pour l'exploitation des bandes indiennes à North-Caribou-Lake, Lansdowne-House et Fort-Hope en 1959, et l'on a demandé une augmentation de la superficie et des prises permises au lac Nipigon, pour les Indiens des réserves de Gull-Bay, de Maediarmid et de Ferland.

Les Indiens disposent d'environ 95 entrepôts frigorifiques dans cette région, c'est-à-dire 30 de plus que l'an dernier, et cela leur permettra sans doute de mettre sur le marché du poisson de meilleure qualité.

Bien que l'on projette de donner aux Indiens une plus grande participation à la pêche commerciale, les progrès dans ce domaine sont retardés par le manque de surveillance convenable.

Récoltes des bleuets et du riz sauvage

Comme ce sont surtout les Indiens qui récoltent le riz sauvage, l'Ontario a adopté de nouvelles mesures législatives visant à protéger leurs intérêts dans ce domaine.

Les Indiens ont eu une récolte de riz sauvage presque exceptionnelle en 1958, surtout dans les régions du nord-ouest de l'Ontario; ils en ont vendu plus d'un demi-million de livres qui leur ont rapporté une somme nette d'au-delà de \$200,000. Cette précieuse source de revenus exigera un travail considérable de surveillance et d'organisation de la part de la Direction, au cours des prochaines années.

La vente des bleuets a encore rapporté de l'argent à certains Indiens, bien que la récolte ait été médiocre et qu'elle ait suscité peu d'intérêt. Il est difficile de donner des chiffres précis relativement à cette industrie, car elle se pratique à des endroits très dispersés. La récolte de ces fruits a baissé en grande partie à cause de la détérioration des plants de bleuets et de la difficulté que l'on éprouve à trouver des débouchés. A cause de cette dernière raison, le commerce des bleuets se limite de plus en plus au marché local.

L'extension des services provinciaux de bien-être et d'aide à l'enfance aux Indiens des réserves, a grandement contribué à améliorer leur niveau de vie. Ceux qui reçoivent des pensions parviennent non seulement à se procurer les choses indispensables, mais à acheter certains articles destinés à agrémenter leurs foyers.

Les sociétés d'aide à l'enfance, dans diverses régions, s'appliquent à fournir des services accrus de protection aux familles, en vue de conserver l'unité familiale plutôt que de séparer les enfants des parents. Les progrès sont lents, mais efficaces dans nombre de cas.

Le niveau des foyers nourriciers s'améliore graduellement dans les réserves. On accorde aujourd'hui une plus grande attention au choix de ces foyers.

Il existe dans la région dix-neuf cercles de ménagères indiennes, plus ou moins actifs les uns que les autres, mais qui travaillent à peu près tous au bien-être de la collectivité. Le comité régional des ménagères indiennes continue à se montrer très actif. Ces membres se réunissent régulièrement et leur bonne volonté contribue au bon fonctionnement des cercles et à l'efficacité de leur programme d'activité.

Trois cours d'artisanat ont été suivis par vingt déléguées. Deux avaient été organisés par des groupes locaux de ménagères indiennes. Le troisième, tenu au Centre des conférences de Quetico, avait été mis sur pied par la Division provinciale des programmes communautaires. Six femmes indiennes y ont participé ainsi que dix-sept non-Indiennes. Cette initiative a eu du succès et les déléguées, à leur retour chez-elles, ont formé des groupes qui ont à leur tour bénéficié des cours. Les femmes indiennes ont joué un rôle de premier plan dans l'exécution du programme, et ont été cordialement accueillies par les autres participantes.

On s'intéresse également dans une certaine mesure au cercle 4-H d'arts ménagers pour la région occidentale de la province. On espère que quelques femmes indiennes participeront cet automne aux cours de formation de chefs que donne cet organisme.

Les services d'électricité ont été installés dans plusieurs réserves et les Indiens en sont heureux, car leurs conditions de vie s'en trouvent améliorées. Il s'est fait passablement de travaux de construction et de réparation de routes. Grâce aux nouvelles routes, un nombre plus considérable de réserves peuvent, chaque année, communiquer avec les villes ou les villages voisins. Cela favorise l'embauchage des Indiens en dehors des réserves et tend à créer parmi ces derniers le désir d'améliorer leur niveau de vie.

Sud de l'Ontario

Le fait qu'un plus grand nombre de jeunes Indiens fréquentent maintenant les écoles secondaires et les écoles de métiers en dehors des réserves a permis le placement de plusieurs jeunes Indiens dans le cadre d'un programme de placement entrepris l'an dernier. On en a aidé 45 à se trouver de l'emploi à Toronto, Cinquante-cinq ont profité de l'aide offerte par la Direction des affaires indiennes pour parfaire leur instruction. Grâce au Service national de placement, quelques-

uns de ces derniers occupent aujourd'hui de bons emplois et quelques-uns ont même été promus à des postes de surveillance. Un certain nombre ont travaillé au projet de construction d'un camp militaire.

Le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario a collaboré en embauchant des Indiens pour des travaux de lutte contre l'incendie et de reboisement et en prenant à son service plusieurs jeunes Indiens à titre d'agents de conservation. L'ouverture, en faveur des Indiens, d'un endroit de piégeage fermé jusqu'ici, a permis à ces derniers d'améliorer leurs finances.

Un conseil indien d'apprentissage, créé à la réserve de Walpole-Island, est maintenant reconnu par le ministère du Travail.

Un camp d'été a de nouveau fonctionné dans l'île Christian à l'intention des enfants qui fréquentent normalement l'institut Mohawk de Brantford durant l'été.

Une école a été fermée dans la réserve Moravian. Les enfants de cette école se sont joints aux écoliers indiens qui fréquentaient déjà l'école publique de Ridgetown. Une entente collective a été conclue avec la Commission scolaire de Parry-Sound en vue de permettre aux enfants indiens de la réserve du même nom de fréquenter l'école publique de Parry-Sound. L'école indienne de la réserve Gibson a été fermée; les enfants de cette école fréquentent maintenant l'école publique de Bala. Grâce à une entente collective approuvée par la Commission scolaire de Lakefield, un nombre additionnel d'enfants de la réserve de Curve-Lake, fréquenteront l'école publique en dehors de la réserve, dès que sera terminée la construction des locaux nécessaires.

Un directeur - administrateur d'école a été nommé à Saint-Régis; il est le troisième à être nommé dans la région.

Quatre nouvelles écoles ont été ouvertes dans la réserve des Six-Nations, et le Ministre a présidé à l'inauguration d'un établissement d'enseignement à l'institut Mohawk de Brantford. Une nouvelle école a été érigée à Walpole-Island. On a aménagé dans les réserves Saint-Régis et Tyendinaga, des classes temporaires devenues nécessaires par suite de l'augmentation des inscriptions.

Trois bourses ont été accordées à des étudiants des Six-Nations et une à un étudiant de la réserve Caradoc.

Les Indiens diplômés des écoles secondaires s'inscrivent en nombre croissant dans les universités, les écoles d'infirmières, les écoles normales, et les établissements de technologie.

D'importants travaux de construction et de réparation de routes ont été effectués dans le territoire de plusieurs agences, avec l'argent provenant des crédits alloués, des fonds de la bande et d'une contribution de 50 p. cent dans le cas des routes, et de 80 p. cent dans le cas des ponts, fournie par la province. D'abondantes et fréquentes chutes de neige ont ajouté aux coûts des travaux d'hiver en certains endroits. En plus des fonds de bande, le Parlement a approuvé des crédits aux montants de \$43,700 pour la construction de routes et de \$66,000 pour la réparation de routes dans les réserves.

Les travaux, que l'on a entrepris sous la surveillance des Travaux publics, pour parer à l'altération du rivage le long de la rivière St-Clair, à Walpole-Island, sont déjà avancés.

Les réserves Cape-Croker et Saugeen, qui formaient autrefois des agences séparées, ont été combinées pour constituer ensemble l'agence Bruce, dont le surintendant réside à Chippawa-Hill.

On peut dire que, d'une façon générale, les conseils des bandes acceptent une plus grande responsabilité dans la conduite de leurs affaires et en ce qui touche l'utilisation de leurs propres fonds. Dans la réserve de Walpole-Island,

le conseil a nommé un agent de conservation qui s'occupera de la gestion des ressources grandissantes de la réserve en animaux sauvages et en poisson. L'Indien nommé à ce poste a reçu, aux frais de la bande, une formation spéciale à l'école provinciale de la faune, à Dorset. Le conseil des Six-Nations a nommé un agent du bien-être, qui aidera à l'administration des services d'assistance publique et travaillera en collaboration avec certaines organisations comme la Société d'aide à l'enfance. Des comités d'éducation fonctionnent d'une façon satisfaisante dans plusieurs réserves.

Toutes les réserves du sud de l'Ontario bénéficient aujourd'hui des services d'aide à l'enfance, bien que dans un cas aucune entente n'ait été conclue avec la Société. Les frais de placement d'enfants dans les foyers nourriciers ont augmenté proportionnellement à l'extension des services rendus; on se tient continuellement en liaison étroite avec les sociétés d'aide à l'enfance et les organisations de bien-être.

Des représentantes de plusieurs cercles de ménagères indiennes ont pris part à un congrès qui a été tenu dans la réserve Alnwick.

Un stage sur la formation de chefs a eu lieu dans la réserve Moravian.

Québec

Les Indiens du Québec disposent de nombreuses sources de revenus secondaires qui les aident à garder un certain niveau de vie. Le piégeage, la chasse et la pêche, notamment, y ont été pratiqués par un plus grand nombre d'Indiens que par les années passées. Le piégeage du castor et d'autres animaux à fourrure a fourni à la population indienne un revenu de \$312,585.

Ces genres d'activité ont prédominé dans la partie nord de l'Abitibi. Outre les avantages précités, les piégeurs indiens se sont partagé la viande de plus de 17,000 castors pour leur propre consommation.

On a aussi encouragé, dans l'Abitibi, la pêche à l'esturgeon, qui est appelée à devenir une importante source de revenus secondaires pour les Indiens de Waswanipi et Lake-Victoria. Cette pêche a rapporté \$10,860 l'an dernier. Le stade expérimental étant maintenant dépassé, on peut s'attendre à voir la pêche augmenter considérablement, grâce à l'aide d'un instructeur spécialiste en la matière, engagé par la Direction, et grâce aussi à la construction de deux entrepôts frigorifiques et à l'ouverture de plusieurs autres lacs à la pêche.

L'entreprise de pêche au saumon, établie il y a quelques années à Bersimis, a rapporté \$7,625, sans parler du saumon qui a été vendu à la livre à des particuliers ou sur le marché local par les pêcheurs eux-mêmes.

L'artisanat indien, bien qu'il n'ait pas rapporté des montants aussi considérables que par le passé, à cause des difficultés que présente la vente, a tout de même fourni des revenus additionnels appréciables. Les recettes totales provenant de cette source se sont élevées à \$148,000. Cette industrie est particulièrement florissante à Caughnawaga et à Lorette, où elle a rapporté \$30,000 et \$98,700 respectivement. La Chambre de commerce des jeunes de Roberval s'intéresse à l'avancement de l'artisanat indien à Pointe-Bleue et projette de placer des écriteaux et des affiches le long des routes, à l'intention des touristes. Un comité indien a été nommé à Pointe-Bleue dans ce même but, et les deux groupes travaillent en commun.

Les chômeurs indiens ont retiré, plus que jamais des prestations d'assurance-chômage pendant tout l'hiver, et les personnes admissibles se sont inscrites pour des allocations ou indemnités sociales. Le nombre total de personnes qui reçoivent actuellement ces allocations et indemnités s'élève à 869, sans compter beaucoup d'autres personnes qui se sont inscrites directement sans l'aide des représentants de la Direction et à leur insu. On a fourni de l'alimentation, des

vêtements et du combustible dans les cas de besoin. Les conditions de l'emploi ont été assez favorables dans les régions de Maniwaki et de Schefferville. En d'autres endroits, il y a eu un fléchissement marqué qui a atteint tout particulièrement les Indiens qui ont abandonné la chasse et le piégeage.

Grâce à la nomination d'un agent régional à la fin d'août 1958, le placement des Indiens par l'entremise du Service national de placement a pris en général des proportions accrues. Des personnes compétentes ont interviewé des Indiens dans le cadre d'un relevé de la main-d'oeuvre et leur ont conseillé de s'inscrire pour de l'emploi à leur bureau local du Service national de placement. La Direction a fait, en outre, des arrangements avec les bureaux locaux du Service national de placement à Québec et à Montréal, pour le placement individuel d'Indiens choisis qui désirent s'établir dans ces villes. On s'est occupé d'une façon toute spéciale des étudiants qui étaient à la veille de sortir des diverses écoles de métiers, de commerce et d'apprentissage, ou des universités.

L'agent de placement est aidé de deux agents sur place, dont l'un à Québec pour s'occuper de la partie orientale de la région, et l'autre à Amos pour s'occuper de la partie occidentale. Ces agents sur place ont pour fonction d'établir des contacts avec les employeurs qui ont de l'emploi occasionnel ou saisonnier à offrir, et de faire les arrangements requis avec le surintendant pour que soit fait un choix judicieux des travailleurs. Ce programme, qui fonctionne depuis quelques mois, promet de favoriser dans une grande mesure le progrès des Indiens et leur intégration.

Les Indiens ne cessent de s'intéresser à l'éducation de leurs enfants. Dans la plupart des régions, l'assiduité scolaire, ainsi que les résultats obtenus, sont satisfaisants et se comparent favorablement aux conditions dans les écoles non indiennes.

On a signé pendant l'année trois autres contrats permettant à des enfants indiens de fréquenter des écoles non indiennes, à Notre-Dame-du-Nord, Lachine et Pierreville. Parmi les étudiants qui fréquentaient des écoles non indiennes, six étaient inscrits dans des universités, 109 dans des écoles secondaires, 12 dans des écoles normales, 45 dans des écoles d'apprentissage ou des écoles techniques, 25 dans des collèges commerciaux, quatre dans des écoles d'infirmières et un dans une école d'art. Ces étudiants ont soutenu avantageusement la concurrence de leurs camarades non indiens.

Des programmes d'éducation des adultes ont été exécutés dans les réserves de Manowan, Obedjiwan, Restigouche, Maria, Bersimis et Sept-Îles, et des associations de parents et maîtres ont été fondées à Bersimis, Pointe-Bleue et Lorette. Un très grand nombre de parents indiens comprennent le besoin de posséder une meilleure instruction; il est donc facile d'obtenir leur collaboration dans les cas d'absences volontaires de l'école ou lorsqu'il s'agit de diriger les étudiants vers des cours plus avancés ou une meilleure formation.

Une salle publique a été construite à Manowan avec l'aide de la Direction des affaires indiennes et grâce à la main-d'oeuvre fournie bénévolement par les Indiens.

La bande de Bersimis a construit un édifice comprenant un entrepôt frigorifique pour leur poisson et leur viande, et une salle pour le Conseil de bande. Les frais ont été entièrement acquittés à même les fonds de la bande et les revenus provenant des entreprises de pêche.

Un congrès de ménagères indiennes tenu à Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue) a réuni des représentantes de toutes les parties de la région.

À Bersimis, plusieurs membres des cercles de ménagères ont suivi des cours d'artisanat donnés par une spécialiste en la matière; les mêmes cours se donnent actuellement à Sept-Îles. Les rapports des différents cercles de ménagères

révèlent qu'il y a eu une activité accrue pendant les périodes durant lesquelles les membres des « Women's Institutes » ou des spécialistes de la province ont donné des conseils aux membres des cercles et leur ont enseigné la couture, la cuisine, le raccommodage et le tissage.

Les agences de bien-être social ont étendu leurs services à quelques Indiens. Elles ont pris en main 45 cas et effectué 15 placements dans des foyers nourriciers.

On a profité de la collaboration de la faculté des Sciences sociales de l'université Laval, du ministère provincial du Bien-être social et de la Jeunesse; des agences diocésaines de bien-être de Chicoutimi, Saint-Jérôme, Haute-Rive et Sept-Îles, et des sociétés particulières de bien-être des villes de Montréal et de Québec.

La population indienne a fait preuve de bonne volonté en prenant en main plusieurs de leurs problèmes locaux. Par exemple, il convient de noter l'établissement d'un comité pour l'étude des problèmes socio-économiques à Pointe-Bleue; de comités des sports à Pointe-Bleue, Bersimis et Sept-Îles et d'un comité de bien-être à Restigouche.

La plupart des conseils élus assument maintenant la conduite de leurs propres assemblées et prennent une part active dans la répartition des fonds destinés à de nouvelles constructions et à des réparations de maisons dans la réserve.

Le système de distribution d'eau, dont on a entrepris l'aménagement à Pointe-Bleue, sera terminé en 1959. On a approuvé un contrat visant la construction d'un pensionnat dans cette même réserve. Un revêtement d'asphalte a été posé sur la rue principale de Restigouche, rue qui part de la grand route et va rejoindre l'emplacement du, pont que l'on projette de construire entre Restigouche et Campbellton. A Caughnawaga, les services d'eau et d'égouts ont été mis à la disposition d'un plus grand nombre d'Indiens. On a construit une salle de classe à Romaine, un nouveau bureau pour l'agence de Pointe-Bleue, ainsi qu'un rajout au bureau de l'agence de Sept-Îles. L'habitation pour le personnel, dont on a entrepris la construction à Obedjiwan, sera terminée en 1959.

Nouveau-Brunswick

L'utilisation croissante de machines pour l'industrie de la pomme de terre, dans l'état du Maine, a considérablement réduit l'embauchage qui s'offre chaque année aux Indiens du Nouveau-Brunswick, aux époques du coupage des pommes de terre pour l'ensemencement, et de la récolte. Cette diminution a, eu pour résultat de pousser les travailleurs indiens vers les industries de base de la province, telles que l'abattage du bois et la pêche. S'il y a eu diminution de chances d'embauchage en dehors des réserves, on a tout de même extrait de ces dernières certaines quantités de pâte de bois et de billes de sciage. L'industrie des arbres de Noël a été vigoureuse. Six prêts ont été consentis à même la caisse renouvelable; la plupart de ces prêts ont aidé des particuliers à établir des entreprises de pêche, La vannerie et la fabrication d'autres articles d'artisanat ont encore compté parmi les principaux moyens de subsistance des Indiens.

Par suite de la diminution de l'emploi et du fléchissement du marché de la pâte de bois, le coût du secours direct a été de 14 p. cent supérieur à celui de l'an dernier. Des réparations de routes ont été effectuées dans presque toutes les réserves. On a entrepris l'installation d'un système de distribution d'eau dans la réserve de Kingsclear et d'un système d'égouts dans celle de Woodstock. Avec l'installation du chauffage et des agencements sanitaires, la bande de Tobique a terminé l'aménagement d'un centre récréatif de \$25,000, dont plus

de 80 p. cent ont été tirés des fonds de la bande. La E.P.C. du Nouveau-Brunswick a installé un appareil de chloruration au système d'eau de la réserve Tobique, le barrage de Beechwood ayant eu un effet nuisible sur l'ancienne source d'approvisionnement d'eau.

Le nombre de jeunes Indiens inscrits dans les écoles, les établissements d'enseignement de métiers ou les universités, est de 628. Environ 20 p. cent fréquentent des écoles non indiennes et 7 p. cent des écoles secondaires ou des cours plus avancés. Les jeunes gens qui font un apprentissage n'ont aucune difficulté à se trouver de l'emploi une fois leurs cours terminés. Trois nouvelles salles de classe ont été ajoutées à l'école de Big-Cove; un nouveau système de chauffage a été installé à Woodstock et des agencements sanitaires ont été aménagés dans les écoles de Devon, Oromocto et Eel-Ground. Des cours du soir en arts ménagers ont été offerts aux femmes indiennes par le personnel de la Direction à Kingsclear et à Big-Cove. Des groupes de représentants ont suivi les cours d'art populaire organisés à l'intention des Indiens, à Kennetcook (Nouvelle-Écosse) par le ministère de l'Éducation des adultes de la Nouvelle-Écosse conjointement avec la Direction des affaires indiennes. Ces cours d'art populaire ont pour objet la formation de sujets capables d'assumer la direction des affaires dans la collectivité. Pendant la semaine où ils ont résidé ensemble, les étudiants ont appris beaucoup de choses sur les procédures parlementaires, la conduite des assemblées, et la nécessité de travailler en commun à l'élaboration et à l'organisation des programmes d'activité collective.

Cinq jeunes Indiens handicapés ont appris des métiers dans le cadre du programme de réadaptation organisé par la province; un amputé est maintenant employé comme dessinateur par le Service civil de la province. Une association foyer-école a été fondée dans la réserve de Devon. La plupart des écoles ont pris part à l'activité athlétique des centres environnants. L'école de Big-Cove a remporté la championnat régional pour le hockey.

Les conseils sont tous très actifs. Ils s'assemblent régulièrement et s'intéressent vivement aux affaires locales, ainsi qu'aux progrès réalisés dans les réserves. Certains commencent à établir un budget de leurs dépenses; tous s'intéressent d'une façon régulière aux questions de logement et de bien-être, de location et de partage de terrains ainsi qu'à d'autres questions concernant l'administration de la réserve. La réserve Saint-Basile a cédé 21 acres de terrain pour la construction de la route transcanadienne, qui traverse la réserve. Les conseils dans les agences de Tobique et de Kingsclear ont approuvé la location de plusieurs terrains pour des fins industrielles.

Tous les parents indiens peuvent maintenant s'enregistrer pour les allocations familiales, de la même manière que les non-Indiens. Les normes de santé sont très bonnes parmi les Indiens, qui profitent de tous les services de santé publique offerts par la province. La population indienne s'accroît de plus de 3 p. cent par année. Deux conseils de civisme ont porté un vif intérêt aux affaires indiennes et le personnel de la Direction se tient en liaison avec ces groupes. Le nombre d'enfants indiens qui fréquentent des écoles non indiennes augmente d'année en année.

Nouvelle-Écosse

La réduction de la demande à l'égard du bois et de ses sous-produits l'an dernier a influé, comme on le prévoyait, sur les revenus possibles des Indiens de la Nouvelle-Écosse. L'exploitation du bois d'oeuvre, de la pâte de bois et des états de mines a fonctionné au ralenti. Les Indiens ont consacré plus de temps à l'artisanat et à la culture des jardins potagers, et ils ont occupé plus d'emplois saisonniers, mais malgré ces efforts, le coût du secours direct a augmenté de 17 p. cent. Afin d'encourager l'établissement d'entreprises personnelles, on a

approuvé l'octroi de neuf prêts à même la caisse renouvelable. Ces prêts sont tous en règle. Un grand nombre d'Indiens ont profité, dans toute la mesure possible, des emplois saisonniers que leur offraient la cueillette des petits fruits et la récolte des pommes de terre, dans la Nouvelle-Angleterre. L'abattage des arbres de Noël s'est poursuivi d'une façon très active pendant une courte période, dans quelques régions. La vannerie et la fabrication d'autres articles d'artisanat se sont maintenues au même niveau.

La division des Indiens de la Nouvelle-Écosse en onze nouvelles bandes, avec le partage correspondant des terres et de la caisse de fiducie, s'est terminée en 1958. Au cours de l'année, huit bandes ont décidé par plébiscite d'adopter le système électif, et cinq d'entre elles ont tenu pour la première fois des élections. Les conseils ont tous participé activement au gouvernement de la bande et ont prêté leur concours en vue de l'utilisation judicieuse des fonds de la caisse de fiducie.

Toutes les réserves occupées possèdent maintenant l'électricité et des routes pavées. Les services d'eau et d'égouts sont en voie d'installation dans la réserve de Sydney. Cette réserve étant située à l'intérieur des limites de la ville, les services sont fournis par le prolongement des réseaux de la ville. La bande d'Eskasoni a voté l'utilisation de \$50,000 des fonds de la bande pour l'entreprise des travaux d'installation d'un système d'approvisionnement d'eau pour la réserve.

Le Département de l'extension de l'Université Saint-François-Xavier a donné des cours de peu de durée, et organisé des assemblées régulières, dans quatre réserves. L'université a également collaboré avec le ministère provincial de l'instruction publique et le personnel de la Direction pour la tenue d'une semaine de cours d'artisanat, à Kennetcook (N.A.), à l'intention des Indiens des Maritimes. Le ministère provincial d'éducation des adultes a donné des cours en menuiserie et en charpenterie dans une grande réserve, et il se propose d'élargir le programme en y incluant des cours en mécanique-automobile et en électricité.

Il y avait, le 31 mars, 902 élèves indiens inscrits dans les écoles, les universités ou les établissements d'enseignement des métiers. Plus de 26 p. cent de ces étudiants fréquentaient des écoles non indiennes et environ 10 p. cent du nombre total étaient inscrits dans des écoles secondaires ou de niveau supérieur. Il y a maintenant chaque année des étudiants indiens qui obtiennent leurs diplômes à titre d'infirmières, d'instituteurs, de sténographes, etc., et ces personnes n'éprouvent aucune difficulté à se trouver de l'emploi. L'école de la réserve Fishers' Grant, a fermé ses portes cette année et les enfants vont aux écoles de la ville. Deux salles de classe ont été ajoutées à l'externat d'Eskasoni, portant à huit le nombre des classes de cet établissement. Il en faudrait deux autres, immédiatement, afin de permettre aux enfants de fréquenter l'école toute la journée.

Les bandes de Bear-River et d'Eskasoni ont demandé et obtenu que soit fait un arpentage de la réserve, en vue du partage des terres et de la délivrance de certificats de possession. Les limites de deux autres réserves ont été fixées par arpentage. Les bandes de la province sont unanimement en faveur de l'enregistrement des propriétés foncières personnelles.

La Loi d'assistance sociale pour toute la province, embrasse aussi les Indiens. Les sociétés d'aide à l'enfance fournissent leurs services à la Direction des affaires indiennes, sur demande. Tous les Indiens jouissent du droit de vote provincial et participent, depuis le 1er janvier, au Plan d'hospitalisation de la Nouvelle-Écosse. Les Indiens profitent de tous les services de santé offerts par la province et leurs normes de santé sont bonnes. Leur population croît au total d'environ 3 p. 100 par année.

Deux cercles 4-H ont été formés et n'ont cessé d'être actifs. A Eskasoni, le conseil a organisé une équipe volontaire de sapeurs-pompiers ainsi qu'une association de bien-être de la jeunesse, en vue de favoriser divers genres d'activité sportive et sociale pour la jeunesse de la réserve.

Les Scouts ont continué de se montrer actifs, tout comme les équipes de baseball de la petite ligue, l'équipe de softball intermédiaire, et celle de hockey. Un événement sportif qui suscite passablement d'intérêt chaque année est la lutte que se livrent les clubs indiens de hockey pour le championnat provincial. Ce championnat a été gagné cette année par l'équipe d'Eskasoni.

Île du Prince-Édouard

Il n'y a, dans cette province, que quatre réserves indiennes comptant 331 personnes. Ces Indiens vivent en majorité sur l'île Lennox, située dans le golfe Saint-Laurent, à environ 28 milles au nord de Summerside. A part la culture de jardins potagers, l'occupation de gens dans l'île se limite à la pêche et à la fabrication d'articles de vannerie. La pêche au homard et à l'éperlan se pratique sur une certaine échelle, mais le gros des revenus de la pêche provient de la cueillette des huîtres. Les jeunes huîtres, que les Indiens ramassent à la marée basse, sont vendues aux grands concessionnaires ou placées, pour des fins de culture, dans des huîtrières que les particuliers exploitent à leur compte.

La vannerie et la fabrication de poignées et de manches de tous genres fournit de l'emploi à l'année longue aux Indiens. Leur principal article de vente est le panier à pommes de terre d'un demi-boisseau. Grâce aux fonds d'une caisse renouvelable, la bande fait transporter dans l'île des wagons de bois de frêne qu'elle revend aux vanniers au prix coûtant. Les paniers sont ensuite achetés des Indiens et gardés jusqu'à la récolte des pommes de terre. Comme par les années passées, des profits normaux ont été accumulés par suite de ces ventes et l'entreprise se suffira bientôt à elle-même.

Les Indiens de l'île Lennox, tout comme les autres Indiens des Maritimes, augmentent les revenus restreints qu'ils peuvent réaliser dans l'île par la cueillette des fruits sauvages et la récolte des pommes de terre, dans le Maine. Il existe actuellement un mouvement des Indiens des réserves vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, surtout parmi les jeunes gens qui possèdent plus d'instruction que les autres. C'est la raison pour laquelle la population de la réserve ne s'accroît guère, en dépit de normes de santé très favorables et d'une augmentation d'environ 4 p. cent du taux des naissances.

L'assiduité scolaire continue d'être satisfaisante. Une jeune indienne a remporté les honneurs aux examens d'immatriculation junior de la province. Bien que passablement isolée, la réserve a réussi à former des équipes intermédiaires de baseball et de hockey qui font bonne figure dans les parties de championnat organisées par les ligues. Des cours d'art domestique ont été donnés pour les adultes durant les mois d'hiver, tandis que les élèves des classes intermédiaires ont reçu des cours réguliers d'économie domestique et de travaux manuels.

Les besoins du groupe en fait d'habitations ont été satisfaits. On a effectué des travaux de réparation à plusieurs unités de logement; les sources d'approvisionnement d'eau ont été améliorées; la route de la réserve à l'intérieur de l'île Lennox a été élargie et régagée; les deux quais de terminus à Port-Hill et dans la réserve ont fait l'objet d'un renouvellement complet et l'on y a installé des bonnes rampes de débarquement.

Les services de bien-être à l'enfance sont fournis par le ministère provincial du Bien-être et par la Société catholique de bien-être social. Des délégués de l'île du Prince-Édouard ont assisté à l'école d'art populaire qui a été tenue pour les Indiens des Maritimes à Kennetcook (N.A.).

Noms et emplacements des agences indiennes

Colombie-Britannique

Babine, à Hazelton; Bella-Coola, à Bella-Coola; Burns-Lake à Burns-Lake; Cowichan, à Duncan; Fort-St-John, à Fort-St-John; Kamloops, à Kamloops; Kootenay, à Cranbrook; Kwawkwalth, à Alert-Bay; Lytton, à Lytton; New-Westminster, à New-Westminster; Nicola, à Merritt; Okanagan, à Vernon; Reine-Charlotte, à Masset; Skeena-River, à Prince-Rupert; Stuart-Lake, à Vanderhoof; Vancouver, à Vancouver; Côte occidentale, à Port-Alberni; et Williams-Lake, à Williams-Lake.

Alberta

Athabaska, à Fort-Chipewyan; Blackfoot, à Gleichen; Gens-du-Sang, à Cardston; Edmonton, à Edmonton; Fort-Vermilion, à Fort-Vermilion; Hobbema, à Hobbema; Petit-lac-des-Esclaves, à High-Prairie; Peingan, à Brocket; Saddle-Lake, à St-Paul; et Stony-Sarcee, à Calgary.

Manitoba

Clandeboye, à Selkirk; Dauphin, à Dauphin; Fisher-River, à Hodgson; Island-Lake, à Island-Lake; Nelson-River, à Ilford; Norway-House, à Norway-House; Portage-la-Prairie, à Portage-la-Prairie; et Le Pas, à Le Pas.

Saskatchewan

Battleford, à Battleford; Carlton, à Prince-Albert; Crooked-Lake, à Broadview; Duck-Lake, à Duck-Lake; File-Hills-Qu'Appelle, à Fort Qu'Appelle; Meadow-Lake, à Meadow-Lake; Pelly, à Kamsack; Shellbrook, à Shellbrook; et Touchwood, à Punnichy.

Ontario

Bruce, à Chippawa-Hill; Caradoc, à Muncey; Chapleau, à Chapleau; Christian-Island, à Christian-Island; Fort-Frances, à Fort-Frances; Golden-Lake, à Golden-Lake; Baie-James, à Moose-Factory; Kenora, à Kenora; Île-Manitoulin, à Manitowaning; Moravian, à Thamesville; Nakina, à Nakina; Nipissing, à Sturgeon-Falls; Parry-Sound, à Parry-Sound; Port-Arthur, à Port-Arthur; Rice-Lake et Mud-Lake, à Peterborough; Sarnia, à Sarnia; Sault-Ste-Marie, à Sault-Ste-Marie; Simcoe, à Sutton West; Sioux-Lookout, à Sioux-Lookout; Six-Nations, à Brantford; Tyendinaga, à Deseronto; et Walpole-Island, à Walpole-Island.

Québec

Abitibi, à Amos; Bersimis, à Betsiamites; Caughnawaga, à Caughnawaga; Jeune-Lorette, à Village-des-Hurons; Maniwaki, à Maniwaki; Oka, à Oka; Pierreville, à Saint-François-du-Lac; Pointe-Bleue, à Pointe-Bleue; Restigouche, à Restigouche; Sept-Îles, à Sept-Îles; Saint-Régis, à Saint-Régis; et Témiscamingue, à Notre-Dame-du-Nord.

Nouveau-Brunswick

Miramichi, à Chatham; et Rivière-St-Jean, à Woodstock.

Nouvelle-Écosse

Eskasoni, à Eskasoni; et Shubenacadie, à Micmac.

Île-du-Prince-Édouard

Île-du-Prince-Édouard, sur l'île Lennox.

Territoire du Yukon

Yukon, à Whitehorse.

Territoires du Nord-Ouest

Aklavik, à Inuvik, Fort-Smith, à Fort-Smith; et Yellowknife, à Yellowknife.

Tableau 1

Population indienne

Le tableau ci-dessous indique la population, par province, en 1949, 1954 et au 31 décembre 1958:

Province	1949	1954	1958
Île du Prince-Édouard	273	272	331
Nouvelle-Écosse	2,641	3,002	3,435
Nouveau-Brunswick	2,139	2,629	3,083
Québec	15,970	17,574	20,127
Ontario	34,571	37,255	41,803
Manitoba	17,549	19,684	22,859
Saskatchewan	16,308	18,750	22,438
Alberta	13,805	15,715	18,632
Colombie-Britannique	27,936	31,086	35,289
Territoire du Yukon	1,443	1,568	1,806
Territoires du Nord-Ouest	3,772	4,023	4,439
TOTAL	136,407	151,558	174,242

Tableau 2

Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province

Province	Nombre de bandes	Nombre de réserves	Superficie totale en acres
Île du Prince-Édouard	1	4	2,741
Nouvelle-Écosse	11	40	19,492
Nouveau-Brunswick	15	23	37,594
Québec	41	24	178,686
Ontario	111	164	1,558,393
Manitoba	50	107	524,358
Saskatchewan	67	120	1,205,672
Alberta	41	90	1,543,867
Colombie-Britannique	204	1,629	820,915
Territoire du Yukon	15	15	3,535
Territoires du Nord-Ouest	15	10	1,924
TOTAL	571	2,226	5,897,177

Tableau 3**État du total des dépenses, 1958 - 1959**

Province	Administration	Agences indiennes	Réserves et fonds de fiducie	Bien-être et octrois aux expositions	Conservation de la fourrure	Éducation	Annuités statutaires aux Indiens	Total
...	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terre-Neuve	73,081.00	...	73,081.00
Nouvelle-Écosse	...	141,431.00	5.00	365,827.00	...	432,619.00	...	942,882.00
Île du Prince-Édouard	...	19,396.00	...	23,440.00	...	23,169.00	...	66,005.00
Nouveau-Brunswick	...	63,148.00	...	240,129.00	...	185,466.00	...	488,743.00
Québec	...	658,756.00	4.00	1,121,947.00	38,281.00	1,581,052.00	944.00	3,400,984.00
Ontario	...	785,603.00	31,603.00	1,269,074.00	93,704.00	4,329,642.00	31,323.00	6,540,949.00
Manitoba	...	565,719.00	470.00	1,138,607.00	52,774.00	3,413,596.00	117,035.00	5,288,201.00
Saskatchewan	...	503,864.00	160.00	1,087,413.00	53,481.00	2,747,166.00	114,610.00	4,506,694.00
Alberta	...	732,202.00	25,786.00	544,564.00	23,145.00	3,901,941.00	110,940.00	5,338,578.00
Colombie-Britannique	...	811,497.00	59,229.00	1,400,101.00	5,260.00	4,425,500.00	3,025.00	6,704,612.00
Territoires de Nord-Ouest	...	127,044.00	...	326,261.00	24,200.00	477,505.00
Yukon	...	36,671.00	9.00	99,557.00	...	450,578.00	...	586,815.00
Administration centrale et divers	540,115.00	181,093.00	257,498.00	172,997.00	18,281.00	690,659.00	14,000.00	1,874,643.00
Octrois destinés à fournir des services additionnels aux Indiens de la Colombie-Britannique	...	45,757.00	...	54,243.00	100,000.00
...	540,115.00	4,672,181.00	374,764.00	7,844,160.00	284,926.00	22,257,469.00	416,077.00	36,389,692.00
Pensions statutaires	420.00
Total général	36,390,112.00

Tableau 4

Prêts provenant de la caisse renouvelable de montants avancés sur des prêts de la caisse renouvelable aux Indiens, approuvés en vertu de l'article 69 de la Loi sur les Indiens, et remboursements, par province, année financière terminée le 31 mars 1959

A recouvrer au 1er avril 1958	...	\$455,124.11
PRÊTS 1958 - 1959
Yukon
Colombie-Britannique	45,293.51	...
Alberta	500.00	...
Saskatchewan	26,437.81	...
Manitoba	1,288.82	...
Ontario	27,353.02	...
Québec	497.87	...
Nouveau-Brunswick	2,390.71	...
Nouvelle-Écosse	1,348.65	...
Île du Prince-Édouard	2,033.28	...
...	...	\$107,143.67
...	...	562,267.78
REMBOURSEMENTS 1958 - 1959
Yukon
Colombie-Britannique	25,598.14	...
Alberta	2,060.38	...
Saskatchewan	55,165.55	...
Manitoba	11,280.31	...
Ontario	22,180.10	...
Québec	5,463.67	...
Nouveau-Brunswick	1,186.57	...
Nouvelle-Écosse	2,460.86	...
Île du Prince-Édouard	1,033.28	...
...	...	\$126,428.86
A recouvrer au 31 mars 1959	...	\$435,838.92

En plus des paiements susmentionnés sur le capital, \$18,736.81 ont été payés en intérêts, par les Indiens, et crédités au revenu ordinaire - "Revenu sur les placements".

Tableau 5

Fonds de fiducie des Indiens - États: recettes et déboursements pour l'année terminée le 31 mars 1959

FONDS DES BANDES - COMPTE DE CAPITAL	
...	Recettes	...	Déboursements
Agriculture	\$26,370.63	...	\$41,896.68
Propriétés des bandes	9,018.47	...	216,808.60
Versements en espèces et titres d'attribution
Répartition d'espèces	...	621,052.35	...
Émancipation	...	216,308.23	...
Parts des Indiens transférés	48,032.84	78,005.26	...
...	915,365.84
Administration des réserves	55,042.41
Événements sociaux	10,622.95
Prêts des bandes	54,414.46	...	48,276.94
Logements	54,077.86	...	684,867.19
Puits	3,250.20
Routes et ponts	36,344.00	...	103,733.15
Terrain	1,083,312.89	...	57,307.15
Droits sur le gravier	89,756.16
Ventes de bois et produits de la coupe	28,174.09
Redevances sur le pétrole	625,126.28
Boni sur le pétrole	103,463.75
Droits de coupe	410,934.08
Divers	71,977.40	...	165,610.32
...	2,641,002.91	...	2,302,781.43
Solde au 1er avril 1958	23,112,439.76
Solde au 31 mars 1959	23,450,661.24
...	\$25,753,442.67	...	\$25,753,442.67

FONDS DES BANDES - COMPTE DE REVENU	
...	...	Recettes	...	Déboursements
Agriculture	...	\$231,351.82	...	\$676,129.25
Propriétés des bandes	...	14,564.49	...	311,240.73
Versements en espèces et titres d'attribution
Répartition d'espèces	599,612.76	...
Frais de transport	7,291.71	...
Émancipation	11,882.31	...
Pension	24,017.00	...
Parts des Indiens transférés	...	7,009.97	11,792.98	...
Annuités	25,687.00	...

...	680,283.76
Éducation	46,970.24
Frais médicaux	37,684.42
Secours	...	20,623.73	...	819,083.09
Intérêt sur les prêts aux bandes	...	8,287.89
Intérêt payé par le gouvernement	...	1,389,724.50	...	4,964.41
Logements	...	49,146.69	...	563,534.90
Puits	62,943.86
Routes et ponts	...	26,271.83	...	318,399.97
Loyer, pétrole	...	715,100.39
Autres loyers	...	836,841.62
Administration des réserves	42,113.18
Traitements	162,162.91
Événements sociaux	30,944.27
Terrain	7,405.36
Divers	...	438,482.83	...	164,279.75
Autres Comptes
Épargnes, successions	...	382,551.78	...	383,227.20
Compte d'ordre
Terrain et indemnité	163,505.03	...	107,654.04	...
Loyer	452,453.38	...	374,192.45	...
Divers	57,250.16	...	62,917.83	...
...	...	673,208.57	...	544,764.32
...	...	4,793,166.11	...	4,856,131.62
Solde au 1er avril 1958	...	5,054,914.92
Solde au 31 mars 1959	4,991,949.41
...	...	\$9,848,081.03	...	\$9,848,081.03

Tableau 5B

COMPTES SPÉCIAUX NON RELATIFS AUX BANDES		...
...	Recettes	Déboursements
Réserves d'animaux à fourrure	\$328,284.75	\$342,649.72
Réserves de poisson	28,394.63	25,764.18
Artisanat	11,065.38	9,066.40
Amandes, Loi sur les Indiens	83,357.64	29,356.25
Indemnité, Voie maritime du Saint-Laurent	...	83,433.24
Champ de tir d'armes aériennes du Lac Primrose	121.43	7,416.07
Lutte contre l'euphorbe feuillue à Cowessess	6,800.77	3,229.72
Intérêt payé par le gouvernement	4,179.78	2,635.36
Divers	4,050.68	9,443.4
...	466,255.06	512,994.37
Solde au 1er avril 1958	807,716.99	...
Solde au 31 mars 1959	...	760,977.68
...	\$1,273,972.05	\$1,273,972.05

Tableau 6**Éducation des Indiens - Total des dépenses 1958 - 1959**

Province	Externats	Pensionnats	Dépenses générales	Total
Terre-Neuve	73,081.00	73,081.00
Nouvelle-Écosse	231,787.00	141,800.00	...	373,587.00
Île du Prince-Édouard	17,812.00	17,812.00
Nouveau-Brunswick	147,239.00	147,239.00
Québec	858,460.00	510,817.00	...	1,369,277.00
Ontario	2,114,573.00	1,658,446.00	...	3,773,019.00
Manitoba	1,275,738.00	2,015,567.00	...	3,291,305.00
Saskatchewan	873,325.00	1,721,119.00	...	2,594,444.00
Alberta	826,985.00	2,813,851.00	...	3,640,836.00
Colombie-Britannique	1,633,568.00	2,202,679.00	...	3,836,247.00
Yukon	229,607.00	136,290.00	...	365,897.00
Instruction et entretien des enfants indiens dans les écoles non indiennes et mixtes	1,981,670.00	1,981,670.00
Traitements et frais de déplacement	254,213.00	254,213.00
Manuels de classe et papeterie	280,971.00	198,780.00	...	479,751.00
Divers	27,532.00	6,582.00	24,977.00	59,091.00
...	8,590,678.00	11,405,931.00	2,260,860.00	22,257,469.00

Nord de l'Ontario	Externats	35	12	3	1	51	78	
...	Saisonniers	16	2	18	...	
...	Hôpitaux	1	...	1	2	...	
...	Pensionnats	2	1	1	2	1	7	...	
Manitoba	Externats	46	18	5	2	3	74	87	
...	Hôpitaux	...	1	1	2	...	
...	Pensionnats	1	4	1	2	2	1	11	...	
Saskatchewan	Externats	35	25	6	2	68	78	
...	Hôpitaux	...	1	1	...	
...	Pensionnats	2	1	1	2	1	...	1	1	9	...	
Alberta	Externats	14	11	6	2	1	34	50	
...	Hôpitaux	1	1	...	
...	Pensionnats	...	2	1	2	3	1	2	...	1	...	1	1	1	15	
Colombie-Britannique et Yukon	Externats	30	22	9	2	1	2	1	...	1	68	82	
...	Saisonniers	1	1	...	
...	Hôpitaux	...	1	1	1	3	...	
...	Pensionnats	1	4	1	1	1	...	1	1	...	10	...	
TOTAL	...	220	117	44	20	27	11	10	6	5	3	2	1	1	2	1	470	470

Tableau 9

Pensionnaires fréquentant les cours d'internats indiens, par province, au 1er janvier 1959

Province ou Territoire	Nombre d'écoles	Inscription			Pourcentage de la fréquentation	Répartition selon le cours													
		Garçons	Filles	Total		...	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
...														
Nouvelle-Écosse	1	68	74	142	98	7	24	31	22	20	14	13	11	
Québec	4	227	253	480	96	103	78	83	82	60	33	10	16	13	2	
Ontario	11	678	746	1,424	96	112	211	223	233	196	134	120	63	50	46	19	11	6	
Manitoba	11	705	746	1,451	97	90	262	200	226	191	171	94	81	63	40	33	
Saskatchewan	9	843	878	1,721	97	65	331	239	242	203	190	154	90	60	62	37	20	28	
Alberta	16	974	1,018	1,992	98	133	251	273	262	240	219	228	153	112	56	55	9	1	
Colombie-Britannique	12	1,150	1,174	2,324	94	20	369	324	304	283	258	283	177	132	68	49	30	27	
Yukon	1	78	79	157	98	...	27	32	17	27	23	8	18	5	
Total pour le Canada	65	4,723	4,968	9,691	96	530	1,553	1,405	1,388	1,220	1,042	910	609	435	274	193	70	62	

Tableau 10

Étudiants indiens fréquentant les écoles provinciales, privées et territoriales

...	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	Total
Cours 1	...	40	3	46	236	96	140	51	409	412	36	1,469
Cours 2	...	26	3	35	134	44	81	74	246	161	10	814
Cours 3	1	19	3	45	142	36	58	62	234	114	15	729
Cours 4	1	18	11	56	154	51	17	56	305	102	12	783
Cours 5	...	14	11	92	153	32	39	59	245	74	10	729
Cours 6	...	8	16	69	131	27	28	57	221	94	13	664
Cours 7	...	19	9	42	79	19	21	60	301	19	14	583
Cours 8	...	14	3	54	103	24	19	47	191	11	5	471
Cours 9	...	32	18	41	210	26	43	67	236	5	13	691
Cours 10	1	17	10	19	132	19	34	43	143	9	13	440
Cours 11	...	10	3	18	69	11	20	18	50	2	5	206
Cours 12	1	3	1	3	52	1	4	18	36	...	1	120
Cours 13	1	12	5	18
Collège 1er année	1	5	2	1	2	11
Collège 2e année	1	3	2	...	1	...	1	8

Collège 3e année	...	1	2	1	1	5
Collège 4e année	1	1
Médecine	1	1
École normale	11	7	1	8	...	4	2	...	33
École des infirmières	...	2	...	3	4	3	6	...	4	...	1	23
Cours commercial	1	8	2	26	28	5	9	8	9	...	2	98
Métiers	...	6	...	41	23	7	9	6	16	74	1	183
École d'aides-infirmières	4	...	6	2	10	6	7	2	1	38
Aveugles et sourds	1	2	4	4	...	1	4	16
Autres	...	1	29	5	2	11	4	52
TOTAL	6	238	99	614	1,714	415	550	644	2,673	1,081	152	8,186

Tableau 11

Nombre de professeurs chargés de la formation professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1958

Province	Nombre de professeurs				Nombre d'élèves			
	Arts industriels		Enseignement ménager		Arts industriels		Enseignement ménager	
	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat
Île du Prince-Édouard	1	15
Nouvelle-Écosse	...	2	...	2	25	105	20	133
Nouveau-Brunswick	2	88
Québec	2	3	3	11	188	328	184	374
Ontario	5	4	4	5	282	318	397	253
Manitoba	7	3	8	6	368	127	409	190
Saskatchewan	8	3	7	4	295	104	340	171
Alberta	9	1	8	1	382	59	426	112
Colombie-Britannique	3	1	2	...	62	40	103	...
Total	34	17	32	32	1,602	1,081	1,879	1,336
TOTAL GÉNÉRAL	51		64		2,683		3,215	

Tableau 12

Inscription aux externats indiens, par province, au 1er janvier 1959

Province ou Territoire	Nombre d'écoles	Inscription			Pourcentage de la fréquentation	Répartition selon le cours													
		Garçons	Filles	Total		...	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Île du Prince-Édouard	1	20	16	36	90	3	5	6	5	4	5	2	3	3	
Nouvelle-Écosse	7	225	263	518	89	113	68	54	61	61	68	41	32	20	
Nouveau-Brunswick	9	268	249	517	90	52	128	70	73	61	61	26	34	12	
Québec	19	838	831	1,669	90	160	346	240	262	222	182	116	91	34	16	
Ontario	98	2,479	2,386	4,865	88	239	971	770	635	603	554	454	380	231	20	8	
Manitoba	74	1,519	1,452	2,971	84	389	645	493	440	358	286	204	114	42	
Saskatchewan	68	1,291	1,307	2,598	86	263	478	420	413	318	278	201	138	84	2	2	1	...	
Alberta	34	694	741	1,435	88	208	244	243	223	179	135	129	50	23	1	
Colombie-Britannique	67	1,594	1,500	3,094	96	164	686	483	440	392	357	273	187	112	
Yukon	1	41	49	90	97	...	11	15	11	10	11	17	12	3	
Total pour le Canada	378	8,999	8,794	17,793	90	1,591	3,582	2,794	2,563	2,208	1,937	1,463	1,041	564	39	10	1	...	

[Le total ne comprend pas l'inscription de 1168 non-indiens.]

Tableau 13

Inscription aux écoles indiennes saisonnières, par province, 1958

Province	Nombre d'écoles	Nombre d'instituteurs	Inscription			Répartition selon le cours							
			Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	
...											
Québec	6	9	162	181	343	114	143	44	32	6	4	...	
Ontario	18	20	271	259	530	69	241	112	63	25	19	1	
Colombie-Britannique	1	1	10	10	20	...	8	5	4	3	
Total pour le Canada	25	30	443	450	893	183	392	161	99	34	23	1	

Tableau 20**Détail de l'inscription des élèves indiens 1958 - 1959**

Classement des élèves	Répartition selon le cours														Technique	Professionnelle	Total	
	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13				...
Externats	1,626	3,621	2,837	2,600	2,258	1,967	1,498	1,048	571	39	10	1	18,076*
Pensionnaires d'internats fréquentant les cours de pensionnats	530	1,553	1,405	1,388	1,220	1,042	910	609	435	274	193	70	62	9,691
Externes fréquentant les cours de pensionnats	120	316	198	189	177	151	130	94	31	10	2	1,418
Écoles saisonnières	183	392	161	99	34	23	1	893
Écoles dans les hôpitaux	57	186	83	63	50	52	38	16	19	6	2	572
Écoles provinciales, privées et territoriales	...	1,469	814	729	783	729	664	583	471	691	440	206	120	18	349	120	...	8,186**
Total pour le Canada	2,516	7,537	5,498	5,068	4,522	3,964	3,241	2,350	1,527	1,020	647	277	182	18	349	120	...	38,836***

[*Comprend 283 pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens.]

[(t)Comprend 737 pensionnaires d'internats fréquentant les écoles provinciales et privées.]

[(tt)Ne comprend pas 1168 non-Indiens fréquentant les externats indiens.]

Tableau 21**Pensionnaires d'internats indiens, classés selon le culte, par province, janvier 1959**

Église	Nombre d'écoles par province ou territoire										Inscription		
	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total	Garçons	Filles	Total	
Église anglicane	...	1	4	1	2	4	2	1	15	1,303	1,332	2,635	
Église presbytérienne	1	1	2	154	158	312	
Église catholique romaine	1	3	6	6	7	11	10	...	44	3,306	3,520	6,826	
Église-Unie	3	...	2	1	...	6	458	480	938	

TOTAL	1	4	11	11	9	17	13	1	67*	5,221	5,490	10,711**
-------	---	---	----	----	---	----	----	---	-----	-------	-------	----------

[*Comprend auberges.]

[(t)L'inscription comprend 283 pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens et 737 fréquentant les écoles provinciales et privées.]